

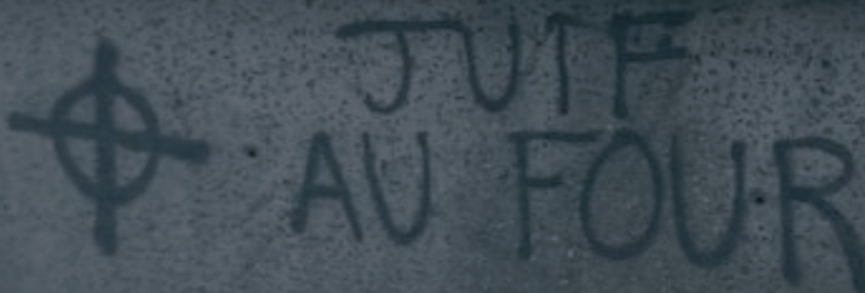
Service de Protection de la Communauté Juive



2022

Rapport sur l'antisémitisme en France

Source éléments statistiques : Ministère de l'Intérieur et SPCJ



www.spcj.org

Disponible au téléchargement,
en français et en anglais sur

This report can be downloaded
in French and English at

www.spcj.org

**Ce rapport a été réalisé avec le soutien
de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS)**



EN MÉMOIRE DES VICTIMES DE TOULOUSE

JONATHAN SANDLER 37 ANS



GABRIEL SANDLER 3 ANS



MYRIAM MONSONÉGO 7 ANS



ARIÉ SANDLER 6 ANS



RAPPORT
SUR L'ANTISÉMITISME
EN FRANCE
EN **2022**

SOMMAIRE

Le SPCJ	7
Alexandre de Rothschild, <i>Président du SPCJ</i>	8

Éditos de nos institutions

Haïm Korsia, <i>Grand Rabbin de France</i>	12
Yonathan Arfi, <i>Président du Conseil Représentatif des Institutions juives de France</i>	14
Elie Korchia, <i>Président du Consistoire Central de France</i>	16
Ariel Goldmann, <i>Président du Fonds Social Juif Unifié</i>	18
Joël Mergui, <i>Président du Consistoire Israélite de Paris</i>	20

Statistiques et analyses

La méthodologie utilisée.....	24
Tableau récapitulatif des actes antisémites recensés en France en 2022.....	27
Constats et analyses.....	28
Évolution des actes antisémites : éléments de comparaison.....	32
Répartition géographique des actes antisémites en 2022.....	34

Actes antisémites et condamnations

Extraits de la liste des actes antisémites recensés en 2022	
Atteintes aux personnes.....	40
Atteintes aux biens.....	58
Extraits de la liste des condamnations prononcées en 2022.....	
	70

Ils en parlent...

René Hadjadj, ce que l'on sait de la mort de cet homme de confession juive de 89 ans. (<i>CNews 27/05/2022</i>).....	74
Attentat de Toulouse, 10 ans après... (<i>Ouest France 20/03/2022</i>).....	76
Attentats de Janvier 2015 en France : Ali Riza Polat condamné en appel à la perpétuité pour complicité (<i>Le Figaro 20/10/2022</i>).....	78
Le procès des chaises vides... (<i>La Règle du Jeu 18/10/2022</i>).....	80
La judéophobie islamiste est la matrice de la judéophobie mondialisée... (<i>Le Figaro 18/02/2022</i>).....	86
Une baisse des actes antisémites en France en 2022 ? Vraiment ?... (<i>La Règle du Jeu 26/01/2023</i>).....	92

LE SPCJ

Le SPCJ, Service de Protection de la Communauté Juive, a été créé en 1980 au lendemain de l'attentat de la rue Copernic à Paris.

Le SPCJ est la concrétisation d'une volonté commune du CRIF – Conseil Représentatif des Institutions juives de France –, du FSJU – Fonds Social Juif Unifié – et des Consistoires, de protéger la Communauté juive dans son ensemble. Les membres du Bureau Exécutif du SPCJ sont désignés par ces institutions fondatrices. Le Président du SPCJ est Monsieur Alexandre de Rothschild.

L'existence du SPCJ depuis les années 80 se justifie par les menaces terroriste et antisémite qui perdurent sur le territoire depuis 43 ans et - de fait - par la nécessité d'œuvrer à l'épanouissement de la Communauté juive en France, en garantissant l'intégrité et la libre expression de l'identité juive sous toutes ses formes.

Le SPCJ est une organisation apolitique, à but non lucratif. Sa vocation exclusive est la protection de la vie juive dans toutes ses pluralités.

ALEXANDRE DE ROTHSCHILD PRÉSIDENT DU SPCJ

Madame, Monsieur,

Pour la 17ème année consécutive, le SPCJ vous livre son rapport sur l'antisémitisme en France. En 2022, 436 actes antisémites ont été recensés en coopération avec le ministère de l'Intérieur. Ce chiffre ne représente que les actes signalés à la police ou à la gendarmerie et n'est donc que le reflet d'une tendance qu'il faut juger avec prudence et discernement. L'antisémitisme ne peut être qualifié que par des chiffres.

Malgré nos efforts, nous constatons depuis près de 20 ans une moyenne de 550 actes recensés par an.

Comme chaque année, l'étude réalisée par le SPCJ a son importance, non pour ce qu'elle révèle de la fluctuation du nombre d'actes antisémites recensé d'une année sur l'autre, mais pour les tendances qu'elle arrive à dégager.

Ce rapport met en lumière trois tendances récurrentes qui méritent une attention particulière si nous voulons mieux combattre l'antisémitisme en France.

Tout d'abord le chiffre particulièrement significatif et alarmant des actes antireligieux dont 60% sont dirigés contre des Juifs, alors qu'ils ne représentent que 1% de la population française, aggravant ainsi davantage l'inquiétude constante de la communauté juive qui, de ce fait s'interroge continuellement sur son avenir en France.

Il nous faut malheureusement souligner à nouveau la violence des actes antisémites et la proportion d'agressions physiques élevée, appelant parfois au meurtre, avec de surcroît l'utilisation d'armes dans certains cas. Cette année d'ailleurs pour la 13ème fois, depuis le début des années 2000, nous déplorons un nouvel homicide qualifié à ce stade d'antisémite, où un homme de 89 ans de confession juive a été défenestré par son voisin, la mort d'un jeune homme juif

percuté par un tramway en fuyant ses agresseurs, ainsi que l'assassinat d'un homme de confession juive tué à coups de hache. Nous attendons l'issue des instructions judiciaires en cours qui établiront les motivations des auteurs.

Enfin, la dernière tendance révèle le faible taux de condamnation pénale pour les auteurs d'actes antisémites. En effet, selon l'étude réalisée sur une période de 5 ans de 2015 à 2019 sur des victimes d'agressions violentes accompagnées par le SPCJ, dans la grande majorité des affaires de violences antisémites les agresseurs ne sont pas condamnés et les affaires sont classées sans suite.

Force est de constater que les actions des pouvoirs publics, avec qui nous coopérons étroitement et que nous remercions ici pour leur implication dans la lutte pour endiguer le phénomène, nécessitent encore des efforts sans aucune relâche.

La sécurité de la communauté juive a encore besoin de moyens importants, d'une réponse pénale adaptée pour les auteurs d'actes antisémites. Les outils éducatifs et les sensibilisations mis en place pour combattre l'antisémitisme et la haine dans son ensemble doivent encore être renforcés.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des équipes du SPCJ pour l'action menée en 2022. Vous faites preuve d'une mobilisation permanente et d'un engagement sans faille qui honorent notre institution.

ALEXANDRE DE ROTHSCHILD
Président du SPCJ



ÉDITOS

DE NOS INSTITUTIONS

◆ Haïm Korsia, <i>Grand Rabbin de France</i>	12
◆ Yonathan Arfi, <i>Président du Conseil Représentatif des Institutions juives de France</i>	14
◆ Elie Korchia, <i>Président du Consistoire Central de France</i>	16
◆ Ariel Goldmann, <i>Président du Fonds Social Juif Unifié</i>	18
◆ Joël Mergui, <i>Président du Consistoire Israélite de Paris</i>	20

HAÏM KORSIA GRAND RABBIN DE FRANCE

Chers amis,

Alors que le procès de l'attentat de la rue Copernic se tient en ce moment, sort le rapport annuel du SPCJ, organisation créée au lendemain de ce drame par les institutions juives, afin de protéger et sécuriser la vie juive en France.

Ce nouveau recensement est accablant, tant il révèle la brutalité et la cruauté des agressions antisémites dénombrées cette année. En effet, la majorité des agressions physiques est particulièrement violente, conduisant même à des homicides. La mort de René Hadjadj, défenestré à Lyon, nous rappelle tragiquement le destin de Sarah-Lucie Attal-Halimi, torturée avant d'être défenestrée à Paris en 2017 (cf. L'invisible de la rue Vaucouleurs, éditions Reinharc). Mais aussi les morts de deux autres personnes, toujours en phase d'investigation.

Cette situation de violence accrue est d'autant plus inquiétante qu'un nombre important de ces agressions est commis dans la sphère privée, dans des environnements familiaux ou à proximité du domicile de la victime, et souvent précédées de longues périodes de harcèlement.

Le nouveau plan de lutte contre la haine et les discriminations, dévoilé en début d'année par la Première Ministre, propose des mesures ambitieuses, s'agissant notamment des sanctions à mettre en œuvre, mais encore faudra-t-il veiller à ce qu'elles ne restent pas lettre morte.

On déplore encore trop souvent l'absence ou l'inefficacité de la réponse pénale. Le rapport dévoile en effet que 63% des affaires d'actes antisémites, commis entre 2015 et 2019, ont été classés sans suite.

La colère et l'angoisse doivent changer de camp ! Elles doivent quitter nos fidèles pour concerner enfin exclusivement les auteurs de ces actes abjects.

Il est devenu urgent que la justice se mette au diapason de la volonté politique de nos autorités, car il ne peut y avoir d'amélioration structurelle dans ce combat sans sanction ferme et sévère.

Je voudrais saluer ici l'action des autorités publiques qui s'engagent avec détermination pour veiller à notre sécurité et remercier l'ensemble des membres du SPCJ qui protègent nos écoles et nos lieux de culte.

Il nous faut aujourd'hui décupler nos forces, pour éradiquer ce fléau. Plus que jamais, il est urgent d'allier les moyens de répression prévus par la loi et l'éducation de la jeunesse de France, bien trop marqués encore par les préjugés, pour protéger la sacralité de notre pacte républicain.

HAÏM KORSIA
Grand Rabbín de France

YONATHAN ARFI PRÉSIDENT DU CRIF

Chers amis,

Dans le travail de lutte contre l'antisémitisme, les outils de mesure sont des instruments essentiels permettant à la fois de connaître, de comprendre et donc de combattre le phénomène. Cette mission, portée depuis de nombreuses années par le SPCJ à travers la publication du rapport annuel sur l'antisémitisme en France, en lien avec le ministère de l'Intérieur, est le préalable d'une action coordonnée et efficace de toutes les institutions engagées dans ce combat. Attendu chaque année, cet état des lieux - le plus précis existant à ce jour - parvient à nous éclairer sur une menace persistante mais toujours changeante.

En 2022, 436 actes antisémites ont ainsi été recensés. Ce sont 436 actes de trop, 436 atteintes à notre sécurité, à notre démocratie ainsi qu'à nos valeurs. Si ce chiffre représente une baisse de 26 % par rapport à l'année précédente, celle-ci ne doit pas, cependant, tromper notre vigilance. Car l'antisémitisme est un phénomène inscrit dans le temps long, les variations enregistrées d'une année sur l'autre n'offrent qu'un regard limité sur la réalité, d'autant plus qu'elles ne tiennent compte que des plaintes et signalements effectués, et ne reflètent pas l'envergure de la haine en ligne. Que nous disent donc ces chiffres sur l'état actuel de l'antisémitisme ? En prenant un certain recul, les résultats de l'année 2022 ne font que confirmer la tendance qui s'est dessinée depuis le début des années 2000. Avec une moyenne de plusieurs centaines d'actes commis chaque année, soit plus d'un acte par jour, celle-ci nous rappelle que l'antisémitisme demeure un problème profondément ancré dans le quotidien des Français juifs.

Cette vérité nous frappe bien au-delà des statistiques. Aucun lieu n'est totalement préservé : autour de nous, dans chaque recoin de l'espace public ou même de notre espace privé, l'antisémitisme est capable de s'immiscer. Parfois dans la rue, parfois sur Internet, il s'invite aussi dans les institutions républicaines, où certains députés nouvellement élus ne cessent d'enchaîner les provocations. Ceux-ci voudraient parfois faire croire que nos plaintes, nos alertes et nos inquiétudes correspondent à une exagération ou à une tentative de victimisation. Pourtant, les chiffres le démontrent : l'antisémitisme est une haine qui se distingue par son caractère particulièrement violent. Le meurtre de René Hadjadj en mai dernier à Lyon porte ainsi à 13 le nombre d'homicides qualifiés d'antisémites depuis 2000. Rappelons que les Juifs subissent 60 % des actes anti-religieux portant atteinte aux personnes, alors qu'ils ne représentent que 1 % de la population. Parce qu'il crée de la violence, parce qu'il génère un sentiment d'exclusion

et d'insécurité pour toute une partie du peuple français, parce qu'il porte atteinte à la tolérance si chère à nos principes républicains, et parce qu'il laisse présager de nombreux maux, l'antisémitisme ne représente pas seulement une menace pour les Juifs, mais aussi pour tous les Français.

Nous pouvons nous féliciter qu'une majeure partie de la population en ait fermement conscience. Malheureusement, cela n'empêche pas une méconnaissance générale du phénomène et de ses différentes formes. A mesure que l'antisémitisme démultiplie ses visages, à travers le complotisme, l'islamisme, la haine d'Israël ou ses formes traditionnelles, nombreux sont les citoyens de bonne foi à se montrer attentifs à certains discours ou à adhérer à certaines théories, sans parvenir à y déceler la présence d'un antisémitisme masqué. C'est là toute la difficulté que nous devons nous employer à résoudre. Le gouvernement a récemment présenté le plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine. Si le Crif a contribué à ce projet lors de la phase de préparation, il sera également associé au comité de suivi du plan, où il s'assurera que sa mise en œuvre demeure à la hauteur des ambitions annoncées. Nous veillerons notamment à ce que l'antisémitisme y soit présenté et traité sous toutes ses dimensions, y compris celle de l'antisémitisme.

Parmi les mesures comprises à l'intérieur de ce plan, il y a bien sûr des éléments liés à l'éducation et à la prévention. Mais nous souhaitons que la prise en compte du volet répressif fasse aussi l'objet d'une attention particulière, tant la réponse pénale nécessite d'être améliorée. Face à l'antisémitisme, comme à toute forme de haine, nous voulons que soit restaurée la force de dissuasion de l'Etat de droit.

Yonathan ARFI

Président du Conseil Représentatif des Institutions juives de France

ELIE KORCHIA PRÉSIDENT DU CONSISTOIRE CENTRAL DE FRANCE

Les chiffres relatifs à l'antisémitisme pour cette année 2022 restent à un niveau préoccupant, et nous devons bien reconnaître qu'année après année, nous sommes confrontés à des statistiques inquiétantes et à un climat anxiogène, en dépit des plans qui sont mis en œuvre par les pouvoirs publics, et notamment du **nouveau plan présenté en février 2023 par le gouvernement**. Nous devons toujours constater que ce qui caractérise la nature même des actes antisémites en France depuis ces 20 dernières années est une forte proportion d'actes violents commis contre des personnes, ce que nous ne connaissions pas auparavant et ce qui est sans doute l'une des caractéristiques les plus graves et les plus inquiétantes de ces deux dernières décennies, comme cela s'est manifesté à travers des crimes et des attentats odieux qui ont marqué à la fois la communauté juive française et la nation toute entière.

2022 restera à ce titre comme l'année qui a vu la Cour d'Assises spécialement composée condamner de façon définitive les deux accusés, en procédure d'appel, dans le cadre du procès des attentats terroristes de janvier 2015, commis à Charlie Hebdo, à la Porte de Montrouge ainsi qu'à l'Hypercacher. Force est donc de constater qu'il ne s'agit plus seulement d'un antisémitisme « traditionnel » ou de nature purement discriminatoire (que ce soit lors d'une embauche dans une entreprise ou à d'autres niveaux), ni même d'un antisémitisme qui serait fondé sur des faits sociétaux, il s'agit bien au contraire depuis ces dernières années d'un antisémitisme souvent banalisé, que l'on pourrait qualifier « *de rue* » ou « *de proximité* », commis par des personnes qui sont imprégnées au plus profond d'eux-mêmes par des préjugés et des clichés antisémites.

En cette année 2022, nous devons toutefois reconnaître une baisse relative du nombre de violences antisémites puisque le chiffre qui ressort du rapport du SPCJ est de **42 actes recensés de nature violente sur les personnes, contre 60 actes de même nature en 2021**. Il convient par ailleurs de rappeler ici la gravité de la banalisation et de la libération de la parole, qu'elle soit raciste ou antisémite, laquelle n'arrête pas de proliférer dans le pays et doit être combattue avec force, par tous les moyens d'action possibles. En effet, nous ne pouvons pas nous habituer à cette **banalisation de la parole raciste et antisémite** et nous travaillons au quotidien en ce sens auprès des pouvoirs publics, que ce soit au niveau du ministère de l'Intérieur ou d'autres ministères, afin que le combat contre cette banalisation de l'antisémitisme se renforce tant au niveau juridique que répressif, afin de nous permettre de **vaincre le mal à sa racine**, lequel se manifeste aujourd'hui très souvent **via Internet et les réseaux sociaux**.

Je tiens aussi à souligner un des points qui est mis en exergue par le rapport du SPCJ de cette année, à savoir **l'augmentation, de nouveau, de la proportion des actes antisémites commis dans la « sphère privée »**, qui représente désormais près de 30% des actes antisémites commis sur une année dans notre pays. Ce chiffre inquiétant démontre que ce fléau doit être combattu avec force, à la fois dans notre lutte quotidienne au niveau de la communauté juive et au travers des actions qui sont menées au niveau du ministère de l'Intérieur et des pouvoirs publics. Il convient aussi d'insister ici sur le fait que **40% des agressions physiques antisémites** ont été commises dans la sphère privée, un chiffre qui doit de nouveau nous alerter grandement puisque l'on sait très bien que l'effectivité de la réponse pénale dans ce type d'affaire reste faible.

Alors même que la communauté juive de France représente moins de 1% de la population, comment pourrions-nous par ailleurs accepter qu'en cette année 2022, et selon les chiffres annoncés par le ministère de l'Intérieur, **plus de 60% des actes anti-religieux portant atteinte aux personnes sont dirigés contre des citoyens de confession juive...**

Bien heureusement, dans le même temps, nous savons que la sécurisation de nos lieux communautaires continue à être renforcée comme il le faut, grâce aux moyens de l'Etat et aux partenariats constants avec l'ensemble des communautés juives locales, dans toutes les régions de France, et ce grâce notamment à l'expertise et au professionnalisme du SPCJ. Le Consistoire central de France continuera à prendre toute sa part dans le cadre de cette action fondamentale dans l'intérêt des Juifs de France et nous continuerons bien évidemment à porter ce combat afin de lutter au mieux contre toute forme d'antisémitisme et préserver au maximum la vie sereine des citoyens juifs de notre pays.

Je tiens en outre à relever, au travers de cet éditorial, deux éléments qui ressortent plus particulièrement du rapport du SPCJ de cette année. En tout premier lieu, il convient de rappeler que **près de 10% des actes antisémites commis cette année sont des agressions physiques violentes** et que, dans le cadre de ces agressions physiques antisémites, 14% d'entre elles ont été commises à l'aide d'une arme (arme de poing, couteau, cutter, ciseaux, hache...). Je soulignerai à ce titre que même si le caractère antisémite du crime n'a pas été établi pour le moment, une instruction criminelle est actuellement en cours devant le Tribunal judiciaire de Meaux suite au meurtre particulièrement odieux qui a été commis à coups de hache et de couteau sur un homme de confession juive qui vivait seul dans sa maison et connaissait bien le jeune homme qui l'a tué.

En outre, il convient de rendre hommage ici à M René Hadjadj, qui était âgé de 89 ans lorsqu'il a trouvé la mort en étant défenestré par son voisin, l'homicide ayant été qualifié d'antisémite et l'instruction criminelle étant actuellement en cours. Je tiens enfin à remercier ici, au nom du Consistoire de France, les membres du ministère de l'Intérieur et les représentants des pouvoirs publics pour l'aide essentielle apportée dans ce combat contre l'antisémitisme, qui ne concerne pas seulement la communauté juive mais qui est un combat consubstantiel à la République et aux valeurs citoyennes que nous portons.

Il est aussi important pour moi de saluer la collaboration étroite qui existe entre les représentants des pouvoirs publics et la direction du SPCJ, dont les responsables font un travail remarquable sur le terrain et qui sont en lien constant avec les centaines de synagogues qui œuvrent à travers tous les Consistoires régionaux en France. Le recensement des actes antisémites, son explication dans le cadre du rapport que vous tenez entre vos mains et le commentaire que nous pouvons en faire dans les médias ou auprès des différentes autorités compétentes, est aussi un point que je tiens à relever car cela nous aide à lutter d'une façon plus forte et plus adéquate contre cette bête immonde qui est toujours prête à surgir. **Ce phénomène existe d'ailleurs à l'échelle européenne et mondiale**, comme j'ai pu en conférer au cours de ces derniers mois à l'occasion de mes rencontres avec M. l'Ambassadeur d'Allemagne en France, Hans-Dieter Lucas, ou encore avec Mme l'Ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique, Denise Campbell Bauer.

Je tiens ainsi à remercier l'ensemble des bénévoles du SPCJ qui nous aident et nous protègent devant toutes nos synagogues, avec l'aide primordiale des fidèles protecteurs de nos communautés, sans oublier leurs actions précieuses à l'occasion de l'organisation de grands événements. Je suis conscient du risque que vous prenez chaque jour, toutes et tous, pour défendre au quotidien nos synagogues, nos écoles et nos lieux de vie juive.

Que les temps qui viennent puissent – enfin – amener avec eux une baisse des actes antisémites et qu'avec l'aide du Tout-puissant, l'ensemble de nos familles puisse vivre dans la sérénité, la paix et la santé.

Elie KORCHIA

Président du Consistoire Central de France

ARIEL GOLDMANN PRÉSIDENT DU FSJU

Les actes antisémites en 2022 ont connu une baisse de 26% par rapport à l'année précédente, doit-on s'en réjouir ?

La logique voudrait que oui, et c'est en tous cas par cela que je commence ma réflexion, pour autant l'augmentation de 8 points sur un an des actes antisémites ayant visé et atteint des personnes plutôt que des biens, ne va pas dans le sens de l'optimisme, au contraire ; ni d'ailleurs le fait que le judaïsme soit la cible majoritaire des actes anti-religieux dans notre pays. Sans parler de la haine en ligne qui n'est pas prise en compte dans nos statistiques partagées avec le ministère de l'Intérieur.

Il y a dans cette persistance de l'antisémitisme en France mais plus largement en Europe, dans les campus américains et aujourd'hui en Russie, le miroir de sociétés de plus en plus violentes où toutes les lignes blanches ont déjà été franchies.

Pour la France comment le meurtre antisémite de René Hadjadj à Lyon écho tragique à celui de Sarah Halimi n'a-t-il pas « intéressé » plus que cela les médias ?

Dans le même esprit, le procès en appel des attentats contre Charlie Hebdo et l'Hypercacher a été suivi en totalité seulement par deux radios : RCJ et France Inter... Comment l'assassinat de Liyahou Haddad à Longperrier, tué à coups de hache par un voisin, ne les a-t-il pas horrifiés ? La violence antisémite qui tue, 16 ans depuis le calvaire et la mort d'Ilan Halimi, était l'annonce d'une violence sociétale généralisée que le pouvoir politique n'a jamais su, ou voulu interpréter comme telle !

Nous l'avions dit pourtant à l'époque.

C'est cette même barbarie qui voit aujourd'hui des professeurs assassinés par leurs élèves, je pense à Samuel Paty et à Agnès Lassalle.

La priorité des pouvoirs publics doit être de poursuivre sa lutte contre l'antisémitisme parce qu'elle s'inscrit aujourd'hui dans le cadre d'un combat bien plus vaste ; et l'état doit en mesurer les conséquences sociologiques sur la situation des Français juifs mais aussi sur le suivi judiciaire de ces actes.

Chacun de nous, déjà traumatisé par les attentats qui ont secoué notre pays, sent que nous vivons une montée de haine dans la qualité des agressions, sans doute encouragée par une libération délétère de la parole en ligne. Chacun de nous sait que dans les faits les sanctions ne suivent pas ou en tout cas, qu'on en connaît que très rarement le détail. Une étude parue en 2022 a montré que le port de signes distinctifs apparaissait comme étant le principal facteur de risque associé à une agression antisémite. Que dire d'une société où les Juifs devraient se cacher d'être qui ils sont ?

Ma conclusion va dans le sens de l'Histoire :

Lutter contre l'antisémitisme ce n'est pas « protéger » les Juifs, c'est protéger tous les citoyens quelles que soient leurs croyances. Lutter contre l'antisémitisme ce n'est pas « protéger » les Juifs, c'est protéger la société tout entière. Lutter contre l'antisémitisme ce n'est pas « protéger » les Juifs, c'est avoir le courage de porter haut les couleurs de la République. Ce qui commence avec les Juifs, l'Histoire nous l'enseigne, ne s'arrête pas avec eux.

C'est ma responsabilité de président du FSJU que de le rappeler sans relâche et de participer au plus près à l'action du SPCJ dont je veux saluer le dévouement, la qualité du travail et de l'action de sa direction et de ses équipes, bénévoles et professionnelles.

Ariel GOLDMANN
Président du Fonds Social Juif Unifié

JOËL MERGUI PRÉSIDENT DU CONSISTOIRE ISRAËLITE DE PARIS

La parution, chaque année, des chiffres de l'antisémitisme est un évènement tristement nécessaire pour notre communauté et pour la démocratie de notre pays. Ces chiffres nous rappellent de manière factuelle, statistiques à l'appui, quelle est la réalité de l'antisémitisme dans notre pays. Or, en matière d'antisémitisme, avant de laisser parler le cœur, il est bon de savoir de quoi on parle précisément, afin d'éviter que les fantasmes ne prennent le pas sur la raison. Les chiffres 2022 sont clairs, une fois de plus : l'antisémitisme en France n'est pas un fantasme, c'est une réalité alarmante qui se stabilise depuis près de 20 ans maintenant, à des niveaux très élevés. Ce constat est d'autant plus inquiétant que les dynamiques de notre pays ne semblent pas aller dans la bonne direction.

Tout d'abord, force est de constater que les cris d'alarme que nous avons émis depuis deux décennies et qui ont mené à certains renforcements de la loi ne sont pas du tout suffisants pour endiguer ce poison. Il appartient aux pouvoirs publics d'en tirer toutes les conclusions pour identifier tous les dispositifs à la fois préventifs et répressifs de nature à dissuader les passages à l'acte, et, le cas échéant, les réprimer avec la plus grande des sévérités.

Comme chaque année, je tiens à remercier vivement l'ensemble des autorités, et des forces de police pour leur aide constante dans la protection de nos lieux de culte, de nos lieux de vie, et de nos centres communautaires. Je sais l'engagement de chacun dans ce sens, et l'importance des moyens en œuvre. Toutefois, je tiens à rappeler que protéger un lieu de culte ne doit pas être analysé uniquement comme un poste de coût et une contrainte, c'est, avant tout, un privilège : celui d'avoir une communauté juive, composante essentielle de la France depuis des siècles, toujours aussi active, entreprenante et confiante dans notre pays.

En effet, en dépit des chiffres inquiétants que nous rappelle ce rapport annuel, notre communauté a répondu, non par la peur et le repli, mais par la création de nouvelles synagogues, et de nouveaux centres communautaires. Devant la menace et les agressions, nous allons continuer à résister et à marquer notre confiance dans notre pays en poursuivant notre développement. Aussi, nous comptons sur les pouvoirs publics pour accompagner cette confiance et cette croissance en mettant en œuvre tous les moyens nécessaires pour continuer d'assurer une protection efficace. Notre souhait est, naturellement, que l'antisémitisme disparaisse, mais, à défaut, nous souhaitons qu'il y ait demain davantage de lieux communautaires à protéger, ce qui serait un signe de vitalité du judaïsme français.

A côté de l'analyse des chiffres, s'impose l'analyse du climat politique. A cet égard, cette année, notre malaise est encore plus profond que celui que nous ressentions les années précédentes. Il pourrait marquer, espérons que ce ne soit pas le cas, un point de rupture historique majeur dans le parcours des Juifs de France.

Les résultats des élections présidentielle et législatives ont vu l'entrée massive à l'Assemblée Nationale d'un groupe de députés du parti traditionnel d'extrême droite qui a recueilli deux vice-présidences de cette respectueuse assemblée ; ainsi qu'un groupe très significatif de députés affiliés à des partis d'extrême gauche.

Cette poussée des extrêmes n'est jamais un bon signe pour une démocratie, et elle témoigne d'une baisse de vigilance de la communauté nationale dans la lutte contre l'antisémitisme. Or, faut-il le rappeler, la lutte contre l'antisémitisme n'est pas le seul problème des Juifs de France, mais elle est le baromètre de la vitalité de notre démocratie ! Chaque fois que la vigilance a baissé, la démocratie a été fragilisée.

Aussi, continuerons-nous plus que jamais et sans relâche à lutter contre l'antisémitisme et pour la démocratie avec toutes les femmes et les hommes de bonne volonté de ce pays, de droite comme de gauche, avec les pouvoirs publics, les forces de police et de justice.

Nous ne cesserons de dénoncer la duplicité perverse qui consiste à étreindre les antisionistes de tout poil avec une main et à déposer, avec l'autre main, une gerbe en mémoire des victimes de la Shoah ; ou encore, à pleurer les victimes juives du terrorisme islamiste lorsqu'il les frappe dans certains pays, et à faire preuve d'une totale indifférence lorsqu'il les frappe en Israël. Nous dénoncerons avec la dernière énergie les dérapages verbaux savamment calculés qui jettent l'opprobre sur Israël avec des comparaisons outrancières mensongères, ou qui profanent la mémoire de la Shoah et le respect dû aux victimes comme aux « rescapés ». Nous ne nous résoudrons jamais à voir l'honneur de la République pour laquelle les Juifs de France ont tant œuvré à travers l'histoire, rabaissé à des vociférations opportunistes où l'ignorance et la bêtise le disputent à la lâcheté et à la malveillance. Nous continuerons d'apporter à la France la lumière, l'énergie et la créativité qui a toujours caractérisé notre communauté à travers l'histoire.

Joël MERGUI

Président du Consistoire Israélite de Paris



STATISTIQUES ET ANALYSES

◆ La méthodologie utilisée.....	24
◆ Tableau récapitulatif des actes antisémites recensés en France en 2022.....	27
◆ Constats et analyses.....	28
◆ Évolution des actes antisémites : éléments de comparaison.....	32
◆ Répartition géographique des actes antisémites en 2022.....	34

LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

Qui contribue à ce recensement ?

Devant la recrudescence des actes antisémites en septembre 2000, les dirigeants des institutions centrales de la communauté juive ont confié au SPCJ la responsabilité d'assurer le recensement unique et officiel des actes antisémites commis sur le territoire français.

Dans cette vaste et rigoureuse tâche, le SPCJ œuvre en étroite coopération avec le département « Délégation aux Victimes » du Ministère de l'Intérieur. Des échanges précis et réguliers permettent d'assurer un monitoring détaillé et fiable.

Quels actes antisémites sont recensés ?

Le recensement comptabilise les actes antisémites ayant fait l'objet d'une plainte ou d'une main courante auprès des services de Police et Gendarmerie. Il est enrichi et recoupé par les signalements émanant des différents services de Police sur le territoire français et centralisés au Ministère de l'Intérieur.

Cette rigueur méthodologique ne permet pas d'intégrer un certain nombre d'actes portés à la connaissance du SPCJ, mais n'ayant pas fait l'objet d'une plainte et ne pouvant donc apparaître dans les statistiques officielles.

Par ailleurs, les contenus antisémites diffusés sur Internet ne sont pas recensés de façon systématique.

Pour ces raisons, les éléments statistiques exposés dans ce rapport constituent une mise en perspective des principales tendances, mais ne peuvent être qu'en deçà de la réalité antisémite en France en 2022.

La terminologie retenue par le Ministère de l'Intérieur est la suivante :

**Les ACTES sont constitués des ATTEINTES AUX PERSONNES
et des ATTEINTES AUX BIENS**

**Les ATTEINTES AUX PERSONNES
rassemblent :**

- > les attentats ou tentatives
- > les homicides ou tentatives
- > les violences
- > les propos et gestes menaçants
- > les tracts ou courriers

**Les ATTEINTES AUX BIENS
rassemblent :**

- > les incendies ou tentatives
- > les dégradations et vandalisme
- > les inscriptions
- > les propos et gestes menaçants
- > les tracts ou courriers

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE EN 2022◆ **Antisémitisme en France du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022**

TYPE D'ACTE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL PAR TYPE
ATTEINTES AUX PERSONNES													
ATTENTAT OU TENTATIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
HOMICIDE OU TENTATIVE	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
VIOLENCE	0	0	4	5	4	9	2	3	4	5	4	2	42
PROPOS ET GESTE MENACANT	14	12	11	13	8	22	10	9	27	14	10	15	165
TRACT OU COURRIER	3	1	7	1	1	0	0	1	2	1	1	5	23
TOTAL	17	13	22	19	14	31	12	13	33	20	15	22	231
RAPPEL 2021	19	20	19	17	57	22	14	35	31	34	18	19	305
ATTEINTES AUX BIENS													
INCENDIE OU TENTATIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEGRADATION / VANDALISME	5	2	4	7	2	5	3	2	4	7	4	3	48
INSCRIPTION	14	17	8	13	10	13	11	5	9	9	7	17	133
PROPOS ET GESTE MENACANT	1	2	0	2	2	3	2	3	1	1	0	1	18
TRACT OU COURRIER	3	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6
TOTAL	23	22	13	22	14	21	16	10	14	17	11	22	205
RAPPEL 2021	20	14	25	25	43	17	24	37	33	19	12	15	284
TOTAL	40	35	35	41	28	52	28	23	47	37	26	44	436
RAPPEL 2021	39	34	44	42	100	39	38	72	64	53	30	34	589

Source Ministère de l'Intérieur et SPCJ

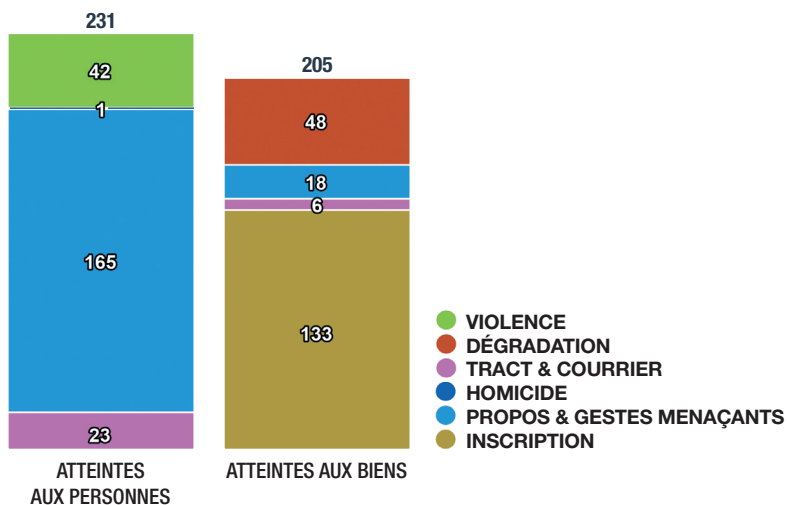
CONSTATS ET ANALYSES

◆ Introduction

En 2022, le ministère de l'Intérieur et le SPCJ ont recensé **436 actes antisémites**. Comme chaque année, ce chiffre ne reflète qu'une partie de la réalité de l'expression de l'antisémitisme en France, puisqu'il est uniquement **basé sur les actes ayant fait l'objet d'une plainte ou d'un signalement à la police**.

Cet échantillon, réalisé grâce aux remontées des commissariats et des gendarmeries, qualifié ensuite lors d'échanges mensuels entre le ministère de l'Intérieur et le SPCJ selon une classification commune, nous permet cependant de dégager certaines tendances du phénomène de l'antisémitisme en France.

Le SPCJ publie aujourd'hui son étude annuelle sur les actes antisémites recensés en 2022. Celle-ci a pour vocation, d'une part, d'aider à la compréhension du phénomène, et d'autre part, d'orienter les mesures et les plans d'actions de lutte contre l'antisémitisme afin de réussir à endiguer ce fléau en France.



◆ La majorité des actes antisémites porte atteinte aux personnes



53% des actes antisémites portent atteinte à des personnes



Près d'1/4 des atteintes aux biens correspond à des dégradations ou des inscriptions visant en réalité des personnes (dégradation de porte ou de boîte aux lettres appartenant à une personne)



Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur plus de 60% des actes antireligieux portant atteinte aux personnes sont dirigés contre des Juifs, alors qu'ils représentent moins de 1% de la population française

◆ Les actes antisémites sont particulièrement violents

Près de 10% des actes antisémites sont des agressions physiques violentes.

14% de ces agressions physiques antisémites sont commis avec une arme (arme de poing, couteau, cutter, hache, ciseaux...).

Cette année pour la 13^{ème} fois, depuis le début des années 2000, nous déplorons un nouvel **homicide qualifié d'antisémite**, où un homme de 89 ans de confession juive a été défenestré par son voisin. On note également cette année, la mort d'un jeune homme juif percuté par un tramway en fuyant ses agresseurs, ainsi que l'assassinat d'un homme de confession juive tué à coups de hache.

Les instructions judiciaires sont en cours et les motivations des auteurs doivent encore être établies.

◆ Les actes antisémites sont **en grande proportion** commis dans la sphère privée

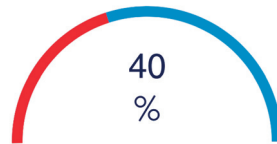
Les actes antisémites sont en **grande proportion** commis dans la sphère privée (domicile ou lieu professionnel des victimes).

L'effectivité de la réponse pénale dans ce type d'affaires étant faible, les victimes sont souvent **harcelées pendant plusieurs années** par une voisine ou un voisin antisémite.

Ces actes génèrent des situations de **grande détresse**, notamment lorsque la victime est âgée.



Près d'1/3
des actes antisémites
est commis dans la sphère
privée

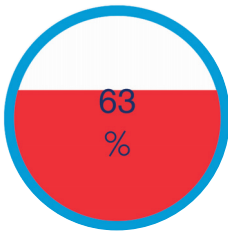


40% des agressions
physiques antisémites
sont commis dans
la sphère privée

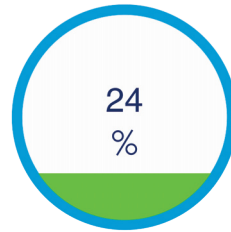
◆ Dans la grande majorité des affaires de violences antisémites, les agresseurs **ne sont pas** condamnés

Nous avons cette année mené une étude sur la réponse pénale apportée aux **agressions physiques antisémites** commises pendant 5 ans, de 2015 à 2019. Notre travail s'est uniquement basé sur les victimes d'agressions violentes que nous avons accompagnées.

Voici les résultats de cette enquête :



63% des affaires d'agressions antisémites ont été **classés sans suite**



Dans seulement 1/4 des affaires, les agresseurs ont été **condamnés**



Dans 5% des affaires, les auteurs ont été **relaxés**



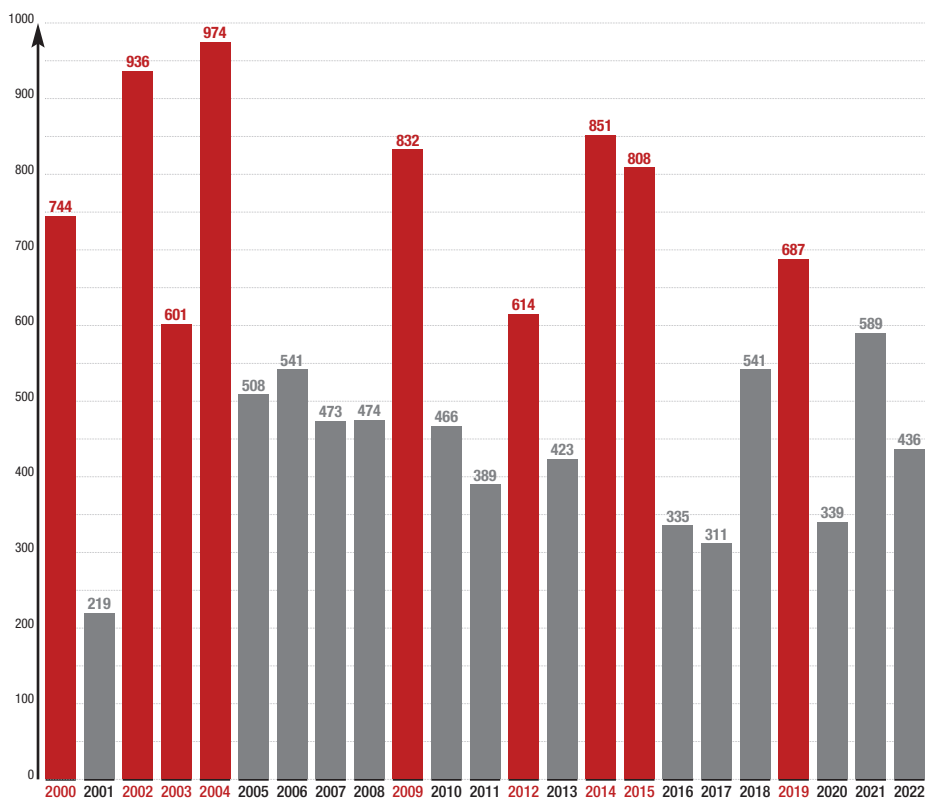
Dans près de 2% des cas, les auteurs ont fait l'objet d'un simple **rappel à la loi**



5% des plaintes ont abouti à une **médiation**

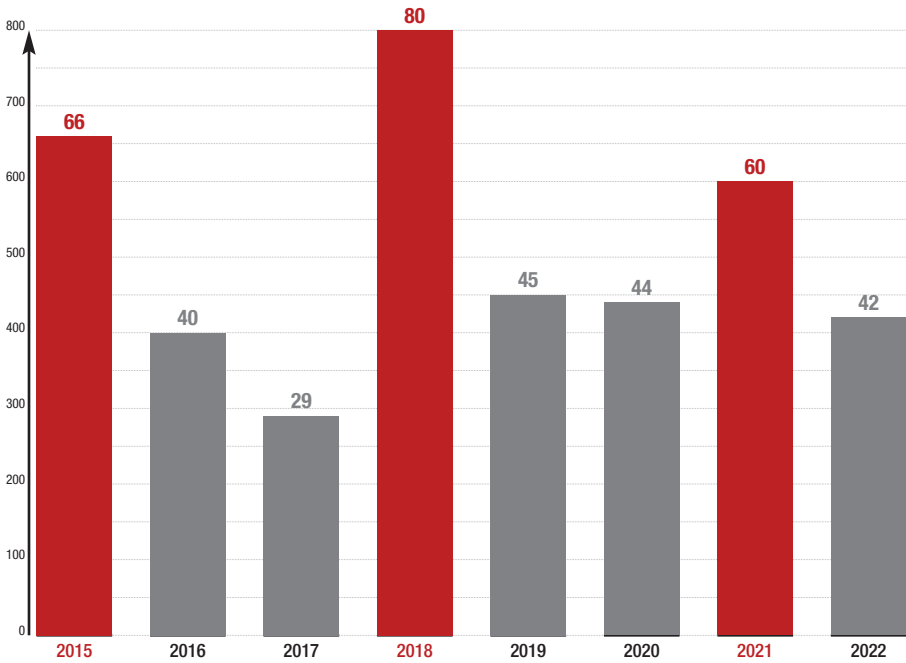
ÉVOLUTION DES ACTES ANTISÉMITES : ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

◆ Actes antisémites recensés en France de 2000 à 2022



Source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

◆ Agressions physiques antisémites recensées en France de 2015 à 2022

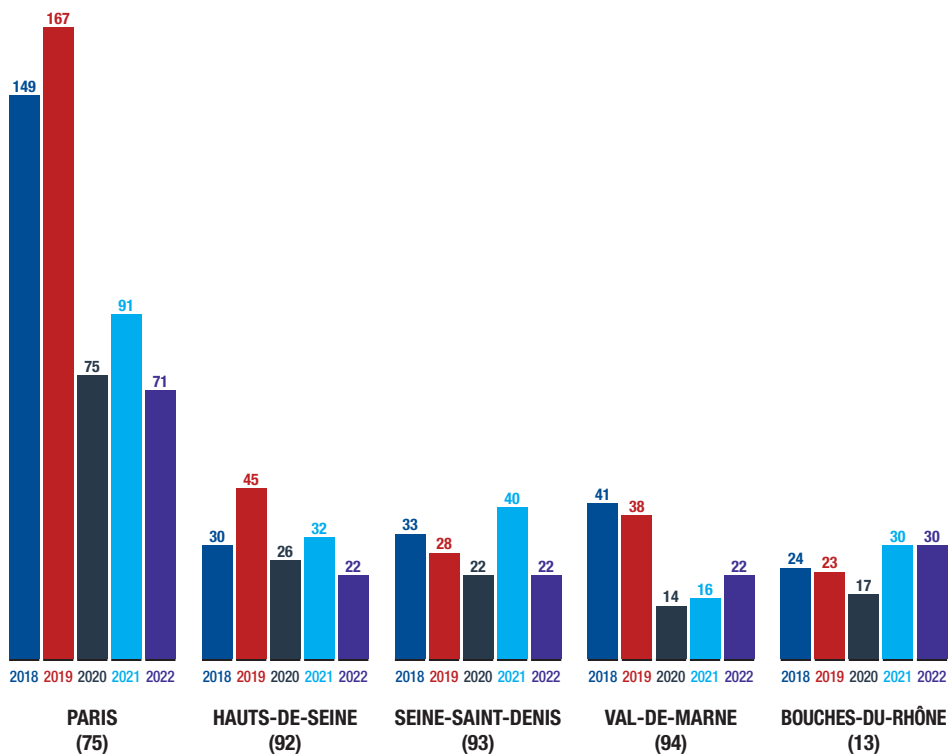


Source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ACTES ANTISÉMITES EN 2022

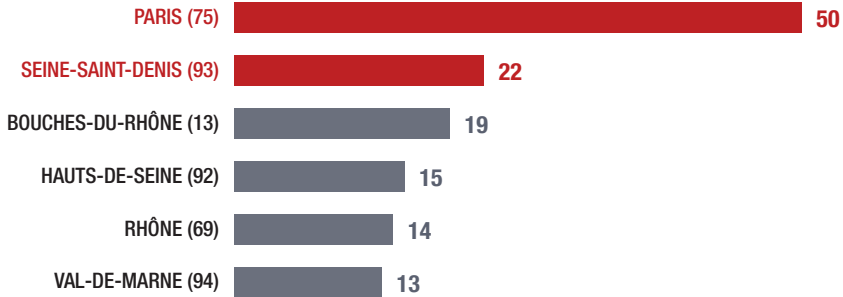
◆ Répartition par département des actes antisémites recensés en France de 2018 à 2022

Seuls sont représentés les 5 départements les plus touchés sur la période 2018-2022



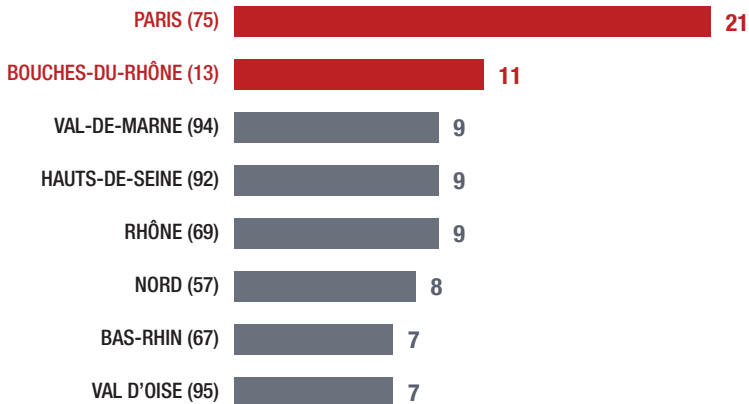
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ACTES ANTISÉMITES EN 2022

◆ Les 6 départements les plus touchés par les atteintes aux personnes en 2022



Seuls sont représentés les départements ayant enregistré au moins 13 actes en 2022

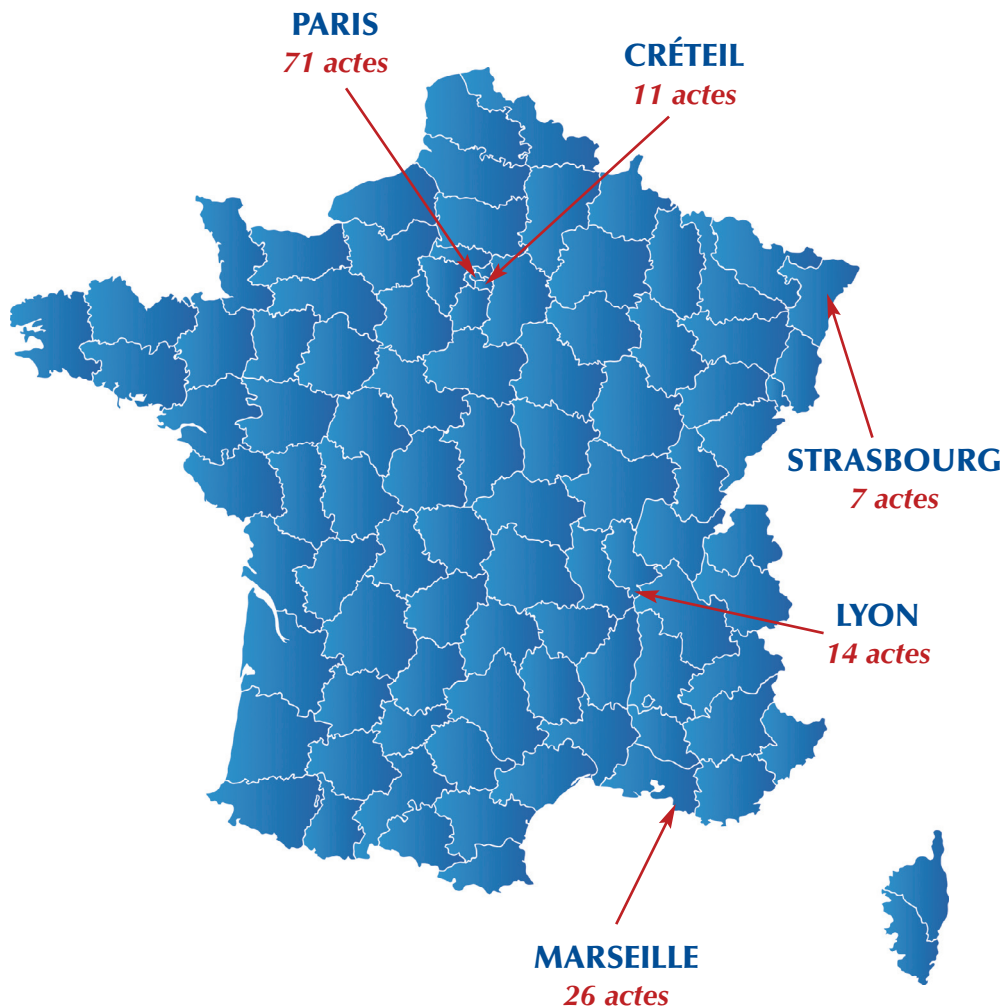
◆ Les 8 départements les plus touchés par les atteintes aux biens en 2022



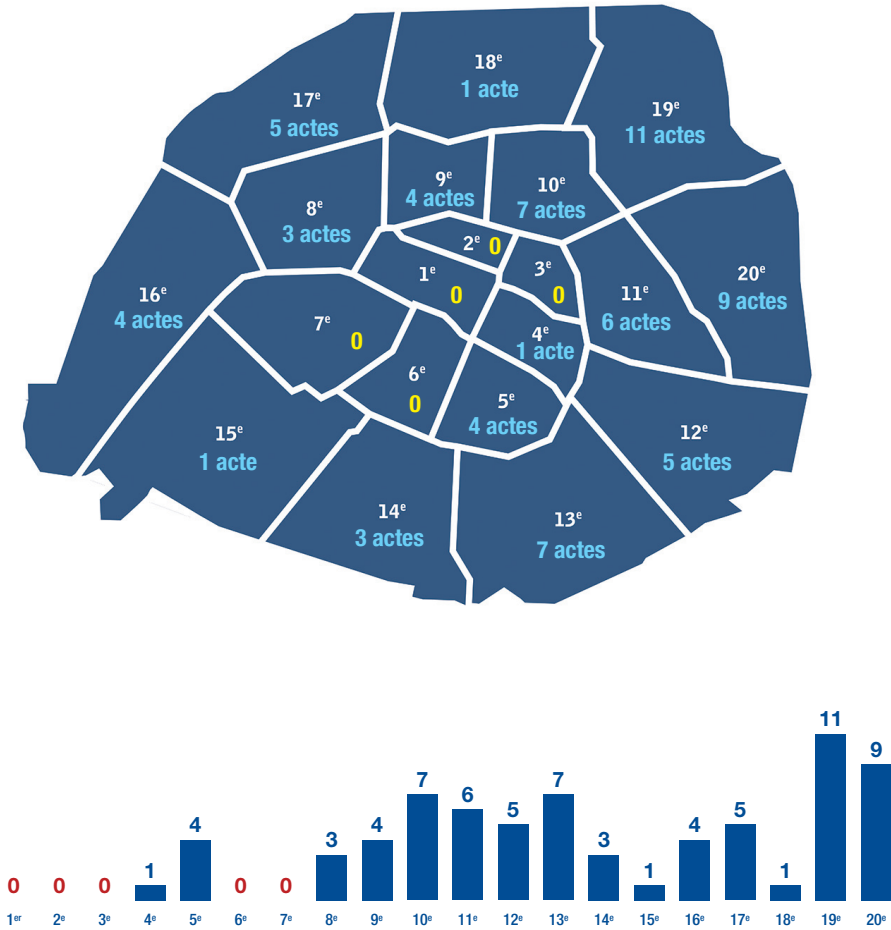
Seuls sont représentés les départements ayant enregistré au moins 7 actes en 2022

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ACTES ANTISÉMITES EN 2022

◆ Les 5 villes les plus touchées par les actes antisémitiques en 2022



◆ Répartition par **arrondissement** des actes antisémites recensés à Paris en 2022



Arrondissements de Paris



ACTES ANTISÉMITES ET CONDAMNATIONS

◆ Extraits de la liste des actes antisémites recensés en 2022	
Atteintes aux personnes.....	40
Atteintes aux biens.....	58
◆ Extraits de la liste des condamnations prononcées en 2022.....	70

EXTRAITS DE LA LISTE DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN 2022 ATTEINTES AUX PERSONNES

◆ Violences antisémites

Samedi 5 mars 2022 > TOULOUSE (31066)

Lors d'une promenade en famille, un rabbin, accompagné de son épouse, de sa fille de 12 ans et de sa fille aînée et son mari, a été la cible d'un jet de poubelle contenant des bouteilles en verre, en provenance d'un immeuble. Le sac a heurté violemment la plus jeune des filles et a éclaté lors du choc, brisant une bouteille.

Jeudi 24 mars 2022 > CRÉTEIL (94000)

Alors qu'une maman rentre de l'école tenant par la main son enfant âgé de 4 ans, un individu, arrivant en sens contraire, s'approche de l'enfant et lui assène un coup de poing sur la tête. La victime portait des tsitsits et la maman était identifiable en tant que juive.

Mercredi 30 mars 2022 > GRENOBLE (38000)

Ayant porté assistance à sa voisine, agressée par un autre voisin, un homme de confession juive a été menacé en ces termes : « *Sale juif, je vais te tuer, je vais te crever* ».

Samedi 9 avril 2022 > PARIS (75020)

Un homme de confession juive a reçu un coup de poing à la mâchoire et subi des menaces et des insultes antisémites, en ces termes : « *sale juif, je vais te tuer* », par l'un de ses locataires qui lui réclamait une nouvelle clef. Ce dernier a également porté un coup de pied dans la portière du véhicule de la victime avant de quitter les lieux.

Vendredi 15 avril 2022 > PARIS (75011)

Un fidèle a fait l'objet d'une balayette après avoir refusé l'accès à un individu, qui avait tenté de s'introduire à deux reprises dans la synagogue.

Samedi 16 avril 2022 > MARSEILLE (13008)

Un homme de confession juive, accompagné de son fils et tous deux porteurs d'une kippa, a été aspergé de gaz lacrymogène par le conducteur d'un véhicule. Ce dernier avait tenté auparavant de les renverser avec sa voiture et insulté « *sale feuj, dégage sinon je te frappe, fils de p***, va n*** ta mère* ».

Dimanche 24 avril 2022 > LEVALLOIS (92300)

Sous prétexte qu'elle avait touché sa fillette en passant, l'épouse d'un rabbin a été violemment agressée par une passante. Cette dernière l'a saisie par les cheveux et a tenté de la gifler faisant tomber ses lunettes. La victime a également subi un crachat et des insultes en ces termes : « *sale feuj* », « *tais-toi sale feuj sinon je te frappe* », « *dégage* ».

Vendredi 13 mai 2022 > MONTREUIL (93100)

En rentrant chez eux après l'office, un rabbin et un fidèle ont été frôlés violemment par deux individus à moto. Ces derniers leur ont jeté une canette de bière et ont proféré des insultes antisémites.

Jeudi 26 mai 2022 > PANTIN (93500)

En sortant de chez elle, une jeune femme de confession juive a été agressée physiquement par une voisine qui lui a porté des coups de canne. Cette dernière l'a également insultée et menacée de mort en ces termes : « *sale juive* », « *j'en ai pas fini avec toi, tu verras ce soir* ». Cela fait plusieurs mois que la famille subit des violences et des injures de la part de cette voisine.

Vendredi 20 mai 2022 > PARIS (75020)

Dans un autobus, une femme a agressé verbalement une passagère lui tenant les propos suivants : « *sale juive, tu vas voir ce que je vais te faire* ». Cette dernière a ensuite porté des coups de poing au visage de la victime et l'a menacée avec un cutter avant de quitter les lieux. La victime présentant plusieurs contusions au visage a été prise en charge à l'hôpital.

Vendredi 10 juin 2022 > LE BOURGET (93350)

Un homme a été injurié par un voisin à plusieurs reprises, alors qu'ils étaient tous deux en train de décharger des matériaux de leur véhicule respectif : « *Sale p***, sale bâtard, sale race, sale Juif, sale arabe* ». La victime a également été menacée de mort et a subi des coups de poing au visage. Lors de son dépôt de plainte cette dernière a indiqué que son agresseur était détenteur d'une arme et qu'il craignait que les menaces soient mises à exécution.

Vendredi 10 juin 2022 > MARSEILLE (13010)

Depuis plusieurs mois un couple de septuagénaires subit des insultes « *sales Juifs* », des crachats et des jets de pierres par des jeunes du voisinage. L'époux a été bousculé et menacé « *on va te massacrer* » par trois individus sous prétexte qu'il les regardait.

Mardi 14 juin 2022 > MARSEILLE (13006)

Un rabbin, porteur d'une kippa, a été agressé physiquement et insulté par un individu roulant en scooter. Arrivé à sa hauteur ce dernier l'a poussé avec son pied, puis a fait demi-tour et lui a asséné un coup de poing au visage. La victime est tombée au sol. L'agresseur l'a également insultée en ces termes : « *enc***, dégage avec ton chapeau fils de ...* ».

Vendredi 17 juin 2022 > PARIS (75017)

Alors qu'elle fait descendre les élèves arrivant en bus scolaire, une surveillante d'une école juive a subi un crachat de la part d'un individu. Ce dernier a ensuite tenté de la frapper mais a été maintenu par l'agent de sécurité de l'établissement scolaire. L'agresseur a également proféré des menaces en ces termes : « *je vais tous vous égorger* ».

Vendredi 17 juin 2022 > VILLEURBANNE (69100)

Un homme de confession juive a été insulté et menacé de « *le brûler lui et sa voiture* » par un voisin, venu sonner à sa porte. Peu après, l'agresseur a porté un coup de poing à la victime, puis l'a saisie par le cou et l'a menacée de la « *brûler dans le coffre comme les autres* ». La victime lui a répondu « *quoi, comme nous on nous a gazés ou brûlés en barbecue ?* ». L'auteur aurait répondu par l'affirmative en hochant la tête. La victime était porteuse d'une kippa au moment des faits. L'auteur a été interpellé.

Judi 23 juin 2022 > BOULOGNE-BILLANCOURT (92100)

Un enfant de 11 ans, accompagné de sa mère, s'est présenté au commissariat pour relater des faits de violences dont il avait été victime de la part d'un autre enfant du même âge. Il expliquait que ce dernier l'avait qualifié de « *sale juif* » et l'avait fait chuter avant de lui donner un coup de pied sur le torse.

Mercredi 29 juin 2022 > SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT (95350)

Trois individus ont agressé et volé deux hommes de confession juive. Les agresseurs ont également craché sur la kippa de l'une des victimes.

Judi 7 juillet 2022 > LAGNY-SUR-MARNE (77400)

Une personne a été agressée par deux individus. Elle a été frappée sur tout le corps et les agresseurs lui ont réclamé de l'argent. Ils lui ont lié les mains et les pieds avec des liens en plastique et lui ont recouvert le visage avec une taie d'oreiller fermée à l'aide d'un câble électrique. Ils ont également menacé la victime de lui couper un doigt en mimant le geste. Les agresseurs savaient que la victime était de religion juive.

Dimanche 21 août 2022 > NEUILLY-SUR-SEINE (92200)

Un homme se trouvait sur la voie publique avec son fils, à proximité de son domicile lorsqu'il a été injurié en ces termes : « *sale juif ! Les croix gammées sur ta porte t'ont pas suffi* ». Le fils de la victime, âgé de 24 ans, a reçu des coups de couteau à la jambe droite. La première victime présentait une plaie à l'arcade gauche. Les policiers sont intervenus pour prendre en charge la deuxième victime qui a été transportée à l'hôpital pour y subir une intervention chirurgicale. Les investigations n'ont pas permis de retrouver les auteurs.

Mardi 23 août 2022 > SAINT-ETIENNE (42000)

Alors qu'il se trouvait dans un bar sur la Place Albert Thomas, un client a été pris à partie par deux individus ayant remarqué qu'il portait un pendentif représentant l'étoile de David. Les agresseurs ont qualifié la victime de « *Juif* » et lui ont porté un coup de poing avant de prendre la fuite.

Mercredi 24 août 2022 > VILLEURBANNE (69100)

Un adolescent de confession juive, portant une kippa, a été agressé à coups de poing sur le visage pour le vol de sa trottinette. Un passant a poursuivi l'agresseur qui a réussi à s'enfuir se débarrassant de la trottinette. La victime a dû passer un scanner et souffrir de contusions multiples. Une ITT de 2 jours lui a été délivrée par les UMJ.

Dimanche 28 août 2022 > PARIS (75011)

Une femme, sortant d'un bar, a croisé un homme qui lui a demandé si elle était arabe ou juive. La victime lui a répondu qu'elle était ashkénaze et berbère mais avant tout française. L'individu lui a porté un coup de poing au nez en la qualifiant de « *sale Juive* ». La victime a chuté au sol et son agresseur lui a porté des coups avant de partir. La victime a été blessée au niveau du nez et des côtes.

Mardi 6 septembre 2022 > VILLEMOMBLE (93250)

Le responsable d'un supermarché caché a été violemment agressé en regagnant sa voiture par plusieurs individus qui l'attendaient. La victime a été étranglée par ces derniers, qui lui ont également porté des coups de poing et tenté de lui dérober « *sa Rolex* ».

Lundi 19 septembre 2022 > BAGNEUX (92220)

Dans les parties communes d'un immeuble, une résidente a croisé une voisine qui lui a craché dessus et l'a qualifiée de « *sale Juive, sale harki* ». Cette dernière a suivi la victime et l'a frappée avec son trousseau de clefs au niveau de la tête, tout en lui crachant à nouveau dessus.

Lundi 26 septembre 2022 > PARIS (75016)

Lors de la cérémonie de Tachlikh, une fidèle a été bousculée et insultée par un joueur en ces termes : « *enc... de Juifs* ».

Mardi 18 octobre 2022 > CRÉTEIL (94000)

Au cours d'une réunion de copropriété, une femme s'en est pris physiquement à un des participants. Séparés par des voisins, ils ont tous deux quitté les lieux. Quelques heures plus tard, le fils de la mise en cause s'est rendu chez la victime, l'a frappé à plusieurs reprises et l'a qualifié de « *youpin* ».

Mardi 25 octobre 2022 > PARIS (75019)

Alors qu'ils attendent le car de ramassage scolaire deux frères portant une kippa ont été agressés, par deux individus. Des coups leur ont été portés et des insultes antisémites proférées.

Mardi 8 novembre 2022 > PARIS (75013)

Une jeune fille s'est rendue dans son ancien lycée afin de récupérer son diplôme du baccalauréat. Elle a croisé un ancien lycéen de sa classe de Terminale, avec qui elle avait eu un différend quelques mois auparavant. Ce dernier lui a lancé un verre de vin au visage. Par le passé, l'auteur avait découpé des bouts de papier pour les assembler en formant des croix gammées. Il avait en outre déclaré « *ne pas aimer les Juifs et avoir des idées des suprémacistes blancs* ».

Judi 17 novembre 2022 > MARSEILLE (13004)

Suite à un différend avec son voisin, un homme de confession juive a été bousculé par ce dernier, qui a également proféré des insultes antisémites en ces termes : « *religion d'enc**** », ainsi que des injures obscènes à l'encontre de son épouse. Alors que la victime tentait de repartir sur sa moto, le voisin lui a envoyé des coups de pied et l'a menacée avec ses poings.

Lundi 28 novembre 2022 > LYON (69003)

Un homme de confession juive a subi des crachats ainsi que des menaces et des insultes antisémites en ces termes : « *sale Juif, sale race ... de toute façon on va te faire la peau... t'as pas fini d'en ch... avec nous* » par l'un de ses voisins et ses fils. Des dégradations ont également été commises sur sa boîte aux lettres.

Mercredi 14 décembre 2022 > LIVRY GARGAN (93190)

Sept individus, tous cagoulés, gantés et vêtus de sombre, dont l'un porteur d'une arme de poing, ont pénétré dans un pavillon et ont séquestré au domicile les deux enfants de

la famille. Les victimes sont de confession juive et la porte d'entrée du domicile supporte une mezouza. Un de leurs amis était présent lors des faits. Les agresseurs les ont isolés en écartant tous les téléphones des victimes pour qu'ils n'appellent pas la police et ont dérobé deux montres de luxe.

Mercredi 21 décembre 2022 > LYON (69002)

Dans le cadre de la fête de Hanouka, la communauté juive a organisé un allumage public sur la place Bellecour accompagné d'un spectacle pour lequel un barriérage a été établi. Un individu, ayant tenté de pénétrer en vain dans le périmètre de sécurité, a fait une seconde tentative armé d'un tesson de bouteille et en proférant des injures telles que « *sales Juifs* ». L'agresseur a, par ailleurs, tenté de porter un coup de tesson de verre au niveau de la gorge de l'un des membres présents.

◆ Propos et gestes menaçants

Samedi 1^{er} janvier 2022 > SAINT-MARTIN-DE-RÉ (17410)

Un détenu de confession juive et son épouse, qui lui rendait visite, ont subi des propos antisémites de la part d'un surveillant pénitencier.

Dimanche 2 janvier 2022 > BARRAUTE CAMU (64490)

La victime a reçu, via l'application Whatsapp, une vidéo contenant des propos hostiles aux Juifs et aux francs-maçons, de la part d'une personne ne figurant pas dans son répertoire téléphonique. La victime a pris attache avec la communauté juive de Bayonne pour l'aviser des faits. La vidéo est tirée d'un compte TikTok (le numéro de téléphone et l'adresse ont été identifiés).

Mercredi 19 janvier 2022 > LILLE (59000)

Un homme de confession juive a été poursuivi par un individu armé d'un couteau.

Jeudi 20 janvier 2022 > AUBERVILLIERS (93300)

Des effectifs de la police municipale en patrouille ont reçu un appel téléphonique d'un individu s'adressant à eux en ces termes : « *enc*** de sale Juifs, je vais vous n*** vos mères, bande de s***, Allah Akbar, bande de fils de p***, sale Juifs de m**** ».

Lundi 24 janvier 2022 > CYBER

Une vidéo, appelant à cibler les Juifs, a été mise en ligne sur Twitter par un certain Y...L. membre de l'ultra-droite se situant dans la mouvance néo nazie. On pouvait lire notamment les propos suivants : « *faire tomber la juiverie politique et financière à la façon des croisades en mettant en place des tribunaux révolutionnaires qui tueraient les coupables* ».

Jeudi 3 février 2022 > AULNAY-SOUS-BOIS (93600)

Entre les 5 et 17 janvier 2022, une avocate a reçu 14 appels malveillants de la part du mari de l'une de ses clientes. Lors de son audition en garde à vue l'auteur a déclaré : « *je vais brûler son cabinet, si elle avait été juive, j'aurais vraiment aimé que ses parents brûlent dans les camps à Auschwitz, vous pouvez le noter : je suis à la recherche d'une arme à feu, j'ai même contacté ma sœur pour pouvoir en trouver une, j'en ai rien à foutre d'aller en prison pour meurtre* ».

Jeudi 3 février 2022 > STRASBOURG (67000)

Des images et vidéos pornographiques, ainsi que des messages antisémites,

négalionnistes et racistes, tels que : « *Un bon juif est un juif mort* », « *la Shoah n'existe pas* », « *sales arabes* », ont été diffusés lors d'une visio conférence. Un des auteurs de ce piratage a pris le contrôle de l'écran en signant « *Z 2022* » et commenté oralement « *C'est le Z pour rallumer les fours en 2022* ».

Samedi 5 février 2022 > CYBER

À la suite d'une tribune publiée dans le parisien le 9 janvier 2022, en faveur de la vaccination obligatoire, un médecin et un avocat de confession juive ont fait l'objet sur Internet de harcèlement, d'injures et de menaces de mort à caractère antisémite rédigées comme suit : « *ils injectent leur poison dans les veines des goyim... veulent maintenant pouvoir saisir l'argent et les biens de ceux qui refusent se faire empoisonner en les accusant d'empoisonner autrui* ». Ont également été publiés des saluts nazis et des incitation à créer une milice pour les poursuivre, illustrée d'une image de déportation ainsi que l'accusation « *d'être eux et leurs semblables, des tueurs d'enfants* ».

Mercredi 9 février 2022 > MONTPELLIER (34000)

Un collégien a tenu à plusieurs reprises des propos antisémites et suprémacistes lors d'un entretien avec son professeur d'Histoire et le Principal. L'auteur avait précédemment dessiné une croix gammée et tenu des propos tels que « *eh toi le Juif fais gaffe je vais te gazer* », à l'encontre de l'un de ses camarades. Lors de son entretien avec le Principal il a déclaré : « *Hitler a eu raison de faire ça, le nazisme c'était bien, l'extermination des Juifs c'était bien* ». Le Principal du collège a fait un signalement au procureur de la République.

Mardi 22 mars 2022 > L'AIGLE (61300)

Un collégien a signalé aux responsables de l'établissement l'existence d'un groupe incitant à la haine sur le réseau social Snapchat. Ce groupe est intitulé « *Brûlez les gays et les Juifs* ». Dans ce groupe, plusieurs élèves de l'établissement échangent sur leur haine des Juifs et des homosexuels. L'élève en question a signalé également l'existence d'un groupe Instagram intitulé « *Adolf Hitler* », se revendiquant homophobe, antisémite, raciste et ayant comme inscription principale « *Tod des Juden* » (Mort aux Juifs), suivie d'une croix gammée.

Dimanche 27 mars 2022 > LEVALLOIS-PERRET (92300)

Une responsable de syndic a insulté une jeune femme de confession juive en ces termes : « *on aurait dû tous vous exterminer* », « *on aurait dû vous avorter* », « *il faut que votre père*

crève », en présence de voisins et de la police appelée sur les lieux. La victime lui reprochait d'avoir vidé sa cave sans autorisation, éparpillé des affaires appartenant à son père sur la voie publique et fait appel à des gens du voyage pour les récupérer.

Mercredi 30 mars 2022 > PARIS (75014)

Un rabbin a été insulté par un individu en ces termes : « *sale Juif... rentre chez toi... on va tous vous tuer* ». Ce dernier a lancé une canette pleine de bière en direction de la victime sans l'atteindre. Le rabbin s'est saisi de son portable et tout en marchant filme en selfie l'agresseur qui a continué de l'insulter de « *youpin de m***... sale race... p... de Juif... Ta mère... Va en Israël* » avant de s'enfuir dans un immeuble.

Jeudi 31 mars 2022 > CRÉTEIL (94000)

Un professeur d'Histoire tient des propos antisémites. Entres autres, lors d'un cours sur l'affaire Dreyfus « *les Juifs sont des traîtres* », et pour expliquer la diaspora « *Sous le régime d'Hitler, la plupart des Juifs se sont réfugiés en Palestine. Hélas pas tous* ».

Mardi 5 avril 2022 > GRANDVILLIERS (60210)

Plusieurs élèves du collège de Grandvilliers ont été signalés en train d'effectuer des saluts nazis dans l'établissement. Une élève de 15 ans a écrit dans une copie : « *j'aime pas les juifs* ». Un autre élève de 15 ans a dessiné une croix gammée dans un agenda.

Mercredi 6 avril 2022 > ECULLY (69130)

Alors qu'il roule au volant de son véhicule, en compagnie de ses trois enfants âgés de 4 à 7 ans, un homme de confession juive a été insulté en ces termes : « *sale Juif, fils de ***, va te faire enc***, espèce de m***, toi et tes gosses apprends à les éduquer, tu sais pas dire merci, toujours pareil avec vous* », « *rentre dans ton pays de m***, après vous vous étonnez qu'on vous tire dessus* »... L'auteur a accompagné ses insultes de doigts d'honneur.

Mercredi 13 avril 2022 > LYON (69008)

Le directeur d'un lycée privé juif a reçu un message menaçant à caractère antisémite, sur le répondeur téléphonique de l'établissement scolaire, en ces termes : « *vas te faire enc*** juif raciste de m***, n*** ta mère, n*** ton père* ».

Dimanche 17 avril 2022 > BORDEAUX (33000)

Entre le 14 et le 17 avril, un individu s'est présenté à la Grande Synagogue de Bordeaux et a menacé de vouloir « *se faire sauter* », tout en proférant des insultes antisémites, puis a pris la fuite. Le 16 avril, l'auteur s'est présenté à nouveau sur les lieux et a proféré de

nouvelles menaces. Les effectifs de police ont alors été avisés par un témoin et ont procédé à l'interpellation de l'individu qui a été trouvé porteur d'un bout de bois pointu.

Dimanche 17 avril 2022 > BETZ (60620)

Suite à un différend de voisinage, un homme de confession juive a été menacé de mort à plusieurs reprises et injurié en ces termes : « *P*** de sa race, je vais le buter et le tuer. J'ai envie de frapper un youpin, sale Bougnoule, youpin - Je vais te tuer, je vais n*** ta race* » par un voisin. Ce dernier aurait également fait un salut nazi, en direction de la victime.

Lundi 25 avril 2022 > PARIS (75019)

Un individu est entré dans une synagogue au cours d'un office religieux et a créé du scandale. Le président l'a fait sortir. Ce dernier est revenu quelques minutes plus tard au moment où le président sortait de la synagogue, a sorti un couteau et menacé le président en ces termes : « *je vais te descendre* ».

Jeudi 5 mai 2022 > PARIS (75013)

Un individu, manifestement déséquilibré, avec une pierre à la main, s'est mis à crier devant un établissement scolaire juif « *je vais me venger ! Je vais tous les égorger ! Ces juifs !* ».

Vendredi 13 mai 2022 > PARIS (75009)

Une femme de confession juive se trouvait avec un groupe d'amis devant la loge de la gardienne de l'immeuble. Cette dernière lui a craché dessus à deux reprises en l'insultant en ces termes : « *espèce de sale juive* ».

Dimanche 22 mai 2022 > CRÉTEIL (94000)

Lors de la fête de Lag Baomer, se déroulant dans le Parc de la Brèche, un individu promenant son chien a eu une altercation avec un homme de confession juive en lui reprochant que : « *c'était toujours les mêmes dont il fallait s'occuper* ». Le ton est monté entre les deux protagonistes et la victime a été insultée en ces termes : « *je vais revenir avec une arme à feu et tirer dans le tas* ».

Dimanche 29 mai 2022 > NIMES (30000)

L'épouse d'un rabbin, quittant son domicile pour se rendre à la synagogue, a été invectivée par trois individus qui l'ont insultée en ces termes : « *sale juive, n*** les Juifs et mort aux Juifs* ». L'un des auteurs a été interpellé et placé en garde à vue.

Lundi 6 juin 2022 > LE HAVRE (76600)

En quittant la synagogue, un fidèle, vêtu de l'habit traditionnel orthodoxe et identifiable en tant que Juif, a croisé le chemin d'un individu qui lui a fait un salut nazi en déclarant : « *Heil Hitler* ».

Dimanche 12 juin 2022 > PARIS (75012)

Dans la nuit du 11 au 12 juin 2022, un homme de confession juive, venu se plaindre à plusieurs reprises auprès d'un gérant de restaurant des nuisances sonores provoquées par le concert organisé à l'intérieur, a été insulté en ces termes : « *Fils de p*** de youpin* », « *allez vous faire enc*** bande de sales Juifs de m**** ». Son épouse, enceinte, a été bousculée et menacée de mort « *on connaît ton nom et ton adresse, on va réécrire l'Histoire* », « *on va te crever toi et ton enfant* ».

Dimanche 12 juin 2022 > PARIS (75020)

Suite à un problème technique d'ascenseur survenu dans un immeuble d'habitations, la victime et ses enfants se sont retrouvés bloqués à l'intérieur. A l'issue de cet incident un voisin de palier est venu frapper à la porte de la victime et lui a déclaré : « *vous avez cassé l'ascenseur, c'est de votre faute avec votre Shabbat de me***, vous nous faites ch*** avec votre religion* ».

Lundi 13 juin 2022 > MASSY (91120)

Un individu est passé devant la synagogue et a crié : « *je vais revenir pour déposer un drapeau palestinien et je vais vous découper* ». L'auteur a été localisé par les forces de Police dans un square et criant « *Allah Akbar* ». Lors de son interpellation l'individu était en possession d'un cutter.

Mercredi 29 juin 2022 > PARIS (75008)

Une association reçoit depuis plus d'un mois des menaces antisémites sur sa boîte vocale : « *sale race* », « *un maître SS voudrait faire un don* », « *Heil Hitler* ». Les propos racistes et antisémites associent les Juifs, les Kabyles, le Covid, etc...

Mercredi 20 juillet 2022 > LE HAVRE (76600)

Lors d'un différend de voisinage, l'un des protagonistes a qualifié ses voisins de : « *Sales bougnoules* » et « *Sales Juifs* ». Un automobiliste de confession juive s'est arrêté et lui a demandé de réitérer ses propos. Une voisine est alors sortie dans la rue et a donné des coups sur le véhicule de l'agresseur en lui tenant les propos suivants : « *J'aime pas les juifs, dégagez, retournez dans votre pays, Hitler aurait dû tous vous brûler* ». Dans le même temps, elle a effectué le salut nazi.

Mardi 26 juillet 2022 > PARIS (75012)

Un pharmacien de confession juive a reçu un courrier anonyme en ces termes : « *oui tu as une grosse bonne tête de Juif qui va plomber toutes les pharmacies. Tu restes un bon Juif pourri qui grignote et fragilise ton voisin, tu n'as aucune mentalité* ».

Mardi 16 août 2022 > ISEBERGUES (62330)

Un chauffeur VTC, de confession juive, a été victime d'insultes antisémites de la part de son collègue : « *Sale Juif de m**** ».

Mercredi 31 août 2022 > CRÉTEIL (94000)

Alors qu'il se trouvait dans son jardin, un homme de confession juive a constaté que sa voisine coupait les branches d'un arbre lui appartenant. Il lui en a fait la remarque et l'intéressée lui a alors répondu en ces termes : « *sale Juif, rentrez chez vous, sale Juif profiteur* ». La victime lui a alors répondu en ces termes : « *sale p***, facho, raciste et xénophobe* ».

Jeudi 1^{er} septembre 2022 > PARIS (75013)

Dans un immeuble d'habitations, un résident est victime (depuis 2016) d'insultes antisémites de la part d'un voisin. Il a été insulté et menacé en ces termes : « *sale Juif, sale race je vais te tuer, je vais t'enc**** ».

Jeudi 1^{er} septembre 2022 > DELLE (90100)

Une patrouille de gendarmerie a aperçu un groupe d'une dizaine d'individus effectuant un feu à même le sol, à proximité d'un bois, en violation d'un arrêté préfectoral interdisant cette pratique. Un des individus a rétorqué qu'il s'agissait d'un terrain privé, qu'il avait l'autorisation du propriétaire, qu'il n'éteindrait pas le feu compte tenu que la période de sécheresse était terminée et qu'il « *était en trait de griller du poulet et pas des Juifs* ». Les gendarmes ont tenté de calmer la situation en lui rappelant les raisons de l'interdiction. L'individu a alors adressé des insultes et des menaces aux gendarmes et a déclaré : « *moi je ne parle pas aux femmes, je suis musulman* ». L'intervention a été filmée par une caméra piéton.

Vendredi 2 septembre 2022 > BOULOGNE-BILLANCOURT (92100)

Une personne de confession juive a été insultée et menacée en ces termes : « *je vais couper tout le monde en rondelles* », « *sales Juifs* » et « *Juifs de me**** » par un voisin. L'agresseur a également cité le nom de la victime, les prénoms des membres de sa famille, et réitéré ses menaces de mort en disant : « *je vais les découper* ».

Lundi 5 septembre 2022 > PAPEETE (98714)

Monsieur Marc O., avocat au Barreau de Papeete, se trouvant dans la quincaillerie Aming, s'est exprimé en ces termes en faisant l'éloge d'un modèle de four proposé à la vente, ayant la particularité de permettre aux utilisateurs de visualiser l'intérieur du four pendant la cuisson : « *Côté quincaillerie, plus du côté jardin, et alors on trouve beaucoup de choses intéressantes comme, par exemple ce four....ce four pour faire de la cuisine fumée, et ce qui est vraiment bien, c'est que tu as le plexiglas qui te permet de voir, je suis sûr que...enfin bon...on ne va pas faire de mauvais jeu de mot qui... je suis sûr que à Dachau... ça aurait pu les intéresser.. tellement c'est grand... j'en dis pas plus...ça va être très mal pris parce que.. comme j'ai déserté de l'hôtel du parc... parce que là-bas ils rêvaient de ça pour une raison particulière...nana* ». Le président de l'Association Culturelle des Israélites et Sympathisants de Polynésie a transmis aux services de police une vidéo de cet événement. La communauté juive locale a décidé de porter le dossier devant la justice. Une enquête a été ouverte en préliminaire pour « *apologie publique d'un crime contre l'humanité* ».

Vendredi 9 septembre 2022 > PERPIGNAN (66000)

Sur le quai de la gare, un individu a agressé verbalement un groupe de jeunes d'un mouvement de jeunesse juive, portant une kippa et pour certains les tsitsits apparents. L'agresseur a effectué une quenelle et les a menacés en ces termes : « *Vive Dieudonné* », « *Dégagez d'ici* », « *Je vais revenir avec des potes pour vous faire dégager* ».

Dimanche 11 septembre 2022 > PARIS (75020)

Un homme a entendu, de sa fenêtre, une de ses voisines vociférer les propos suivants : « *j'enc*** les rabbins, c'est des suceurs de b***, ce sont des ordures qu'il faudrait tuer, une race de me***, je hais les Juifs* ».

Mercredi 14 septembre 2022 > AURILLAC (15000)

Une élève de 13 ans a formulé des menaces d'attentat. Des élèves du collège ont signalé qu'elle avait également qualifié un camarade de « *Salé Français* » avant de dire à un autre qu'il avait « *une tête de Juif* », et déclaré qu'elle allait commettre un assassinat au collège. Selon ses camarades, elle serait allée au CDI consulter le « *Darkweb* » afin de faire des recherches à cette fin. Elle a été interpellée et placée en GAV. Entendue, la jeune fille a reconnu l'insulte « *Salé Français* » mais a nié l'insulte à caractère antisémite et les menaces. Elle a reconnu avoir consulté « *par jeu* » le Darkweb.

Mardi 20 septembre 2022 > CRÉTEIL (94000)

Un homme de confession juive a reçu un appel anonyme insultant et menaçant en ces termes : « *Tu es bien David* », « *...tu es un sale fils de p*** de Juif...* », « *je sais où tu habites* ».

Jeudi 22 septembre 2022 > RENNES (35000)

Le nommé Andréas T., connu et suivi pour ses liens avec l'ultra-droite a posté sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook et sur la messagerie Téliégram, l'intéressé a encouragé la « *torture, le massacre de masse... face aux juifs.* ». Il a indiqué à des proches que « *le stade au-dessus sera d'apprendre à tirer et d'aller tirer sur des gens* » en précisant « *qu'un homme est fait pour tuer et non pour sauver des personnes* ».

Lundi 26 septembre 2022 > PARIS (75011)

Dans le cadre de la sécurisation d'une procession de la communauté juive au départ de la synagogue, jusqu'à la rue des Haies à Paris 20^e, un équipage de police a été requis par un membre de la communauté, qui leur a désigné un individu au comportement agressif ayant proféré des injures antisémites à l'encontre des participants au rassemblement religieux, en employant les termes suivants : « *Sales Juifs* ».

Lundi 26 septembre 2022 > TOULON (83000)

Un individu a insulté en ces termes un fidèle qui priait lors d'une procession juive, aux abords du parc public Alexandre 1^{er} : « *Allah akbar, n*** ta mère* ».

Lundi 10 octobre 2022 > EVRY-COUROURONNES (91228)

Un professeur d'Histoire-Géo, de confession juive, a reçu une lettre de menaces de mort anonyme, adressée au chef d'établissement du lycée où il enseigne, lui promettant le même sort que Samuel Paty, assassiné en octobre 2020.

Lundi 17 octobre 2022 > PARIS (75012)

Un voisin d'un lieu de culte a menacé les fidèles de revenir avec une kalash et a exprimé ses regrets du temps des nazis. L'agent de sécurité en place a quant à lui été insulté de « *sale noir* ».

Mardi 18 octobre 2022 > MARSEILLE (13010)

En sortant de l'office le matin, un fidèle, portant une kippa, a été victime d'insultes et de menaces antisémites : « *je suis un palestinien, je vais tous vous tuer sales Juifs* ». Lors de son interpellation par les policiers présents devant la synagogue, des fidèles l'ont également entendu dire « *ces Juifs de m**** ».

Mercredi 19 octobre 2022 > BOULOGNE-BILLANCOURT (92100)

Après avoir été contraint de freiner brutalement à cause d'un piéton porteur d'une kippa et de tsitsit, le chauffeur d'un camion a insulté la victime en ces termes : « *juif de m**** ».

Jeudi 20 octobre 2022 > GRENOBLE (38000)

Une synagogue a fait l'objet de menaces téléphoniques anonymes en ces termes : « *on va tous vous crever et venir brûler la synagogue, les Juifs n'ont rien à faire en France, la France est à nous* », « *on va finir le travail qu'Hitler a commencé et on vous laissera jamais tranquilles* ». L'individu hurlait au téléphone et répétait à plusieurs reprises qu'il allait venir pour crever les Juifs.

Samedi 22 octobre 2022 > MONTROUGE (92120)

Alors qu'elles traversent la rue, deux fidèles en compagnie de leurs enfants ont été insultées et menacées par un individu en ces termes « *vous allez tous mourir, on va tous vous buter* » mimant une arme en pointant un doigt dans leur direction. Il hurlait « *Palestine vivra, l'Iran va vous détruire* », « *je suis musulman et ici en France je suis chez moi* ».

Mardi 1^{er} novembre 2022 > PARIS (75013)

Un individu s'est posté devant une synagogue pendant un moment, puis est ensuite entré dans une boulangerie cachée située en face. Entre autres propos, il a proféré des menaces, disant à la gérante « *qu'il pouvait lui faire du mal* »... « *tiens je peux vous tirer dessus en mimant le geste* ».

Vendredi 4 novembre 2022 > PUTEAUX (92800)

Un homme de confession juive, porteur d'une kippa et de tsitsits, a subi un crachat ainsi que des insultes : « *sale Juif de merde, judéo chrétien tu n'as rien à foutre dans notre pays dégage d'ici* ». La victime a fait appel aux agents du GPSR qui sont intervenus. L'agresseur, qui a également insulté et menacé de mort ces derniers, a été interpellé et placé en garde à vue.

Lundi 14 novembre 2022 > LYON (69100)

Une institutrice d'une école juive, se trouvant dans la cour de l'établissement, a été insultée et menacée par des élèves du collège mitoyen depuis la fenêtre de leur classe, en ces termes : « *sale juive, on va t'égorger comme un mouton* ». Un groupe de 5 adolescents a été identifié et l'un d'entre eux a reconnu avoir ajouté : « *ça gaze* ».

Mardi 15 novembre 2022 > MARSEILLE (13004)

Une famille de confession juive subit du harcèlement, des menaces et des insultes antisémites en ces termes : « *... vous avez le réseau, vous êtes riches, de toute façon à vous on ne peut rien dire, vous êtes intouchables !... on n'est pas à Sainte-Marguerite... (quartier à forte population juive)* » par un voisin dont le pavillon est mitoyen au leur.

Vendredi 18 novembre 2022 > MARSEILLE (13008)

Un individu, a déclaré à un passant, sur l'avenue du Prado, vouloir commettre un attentat contre des policiers, des militaires et des personnes de confession juive au nom de la cause palestinienne. Ce dernier a été interpellé et déféré devant un juge à l'issue de sa garde à vue.

Vendredi 18 novembre 2022 > MARSEILLE (13010)

Un sans domicile fixe a menacé de venir brûler une école juive. Ce dernier avait au préalable menacé de mort et de viol une lycéenne qui se garait à quelques mètres de l'établissement scolaire. Au moment de son interpellation, l'agresseur était porteur d'une paire de ciseaux et d'un couteau papillon tombé de sa poche.

Samedi 3 décembre 2022 > REIMS (51000)

Alors qu'il se trouvait avec son épouse et ses enfants, à proximité de la gare de Reims Centre, un homme de confession juive a été pris à partie par un groupe d'individus en ces termes : « *qui ne saute pas ne tue pas les Juifs* » et « *à mort les Juifs* ». La victime leur a déclaré que leurs propos étaient déplacés et qu'il était lui-même juif. Le groupe s'est alors posté devant elle et lui a déclaré « *on va t'égorger sale Juif !* ».

Lundi 26 décembre 2022 > MAISONS-ALFORT (94046)

La victime, résidente dans un établissement pour personnes âgées, se trouvait au réfectoire en compagnie d'une autre résidente, toutes deux de confession juive. Un autre résident s'est approché de leur table en déclarant : « *il serait peut-être temps de remettre les fours en marche* ».

Mardi 27 décembre 2022 > CYBER

Sur Twitter, un utilisateur a publié une capture d'écran d'un site de jeux vidéo, sur lequel une personne utilisant le pseudonyme de « Killer 99 x 7 » menaçait de commettre un acte terroriste contre la communauté juive de Paris (quartier du Marais). La publication a été effectuée le 27 décembre à 17h01. L'intéressé a déclaré posséder des armes, en publiant des photos dans son écrit.

◆ Tracts et courriers

Mardi 18 janvier 2022 > PARIS (75010)

Une association communautaire a reçu par courrier une enveloppe, en provenance d'Allemagne, comportant au verso l'inscription suivante : « *Juden Raus* » (Juifs dehors).

Dimanche 30 janvier 2022 > PARIS (75017)

Une ancienne présidente d'une association militante de la communauté juive a reçu, au domicile de ses parents, une lettre de menaces de mort en ces termes : « ... *celui qui viendra accomplira une vengeance, qui sera celle de chacun. Prépare toi à mourir. Une seule issue Désengage toi il pourra s'en prendre à tes proches pour te faciliter ce choix* » (signé Les Tigres Blancs), et mentionnant Christophe Castaner comme expéditeur.

Lundi 7 mars 2022 > TROYES (10000)

Trois courriers anonymes, contenant des menaces de mort accompagnées du salut hitlérien, ont été adressés entre le 24 février et le 7 mars à un institut communautaire. Ce dernier est destinataire de courriers similaires depuis 2014, sans que leur auteur ait pu être identifié.

Mercredi 16 mars 2022 > DOGNEN (64190)

Le maire de la commune a reçu un courrier rédigé en ces termes : « *Savez-vous que parmi vos concitoyens il y a des Juifs ? Le camp de Gurs pourrait-il rouvrir avec tous ces Juifs qui quittent l'Ukraine* ».

Lundi 21 mars 2022 > SCHILTIGHEIM (67300)

Un avocat de confession juive a reçu, sur sa boîte mail professionnelle, un courriel comportant des propos à caractère antisémites et des menaces à son encontre et celle de son épouse.

Mardi 22 mars 2022 > LE KREMLIN BICETRE (94270)

Une lycéenne de confession juive a retrouvé dans ses affaires personnelles une feuille A4 couverte de dessins. Au milieu des mots « *mort* » et « *suicide* », figuraient une étoile de David, une caricature d'homme pouvant être un rabbin, ainsi qu'une croix gammée comportant au centre le visage d'Hitler.

Mercredi 13 avril 2022 > PARIS (75017)

A son retour en cours, une élève d'une école supérieure a retrouvé une feuille de papier, glissée dans son sac à main, sur laquelle étaient inscrits les mots suivants : « *je vais te mettre en sang sale juive* », accompagnés de quatre croix gammées.

Vendredi 30 septembre 2022 > BORDEAUX (33000)

Un homme de confession juive a découvert pour la deuxième fois cette année un mot dans sa boîte aux lettres, rédigé en ces termes : « *Toujours ici youpin ?* ».

Mercredi 30 novembre 2022 > PARIS (75010)

Une femme de confession juive, propriétaire d'un immeuble, a constaté dans le hall d'entrée la présence de photos d'elle accompagnées de propos antisémites. Une vingtaine de portraits de 5 cm ont été scotchés sur les murs et poubelles de la cour, les boîtes aux lettres ainsi que sur les portes d'accès aux escaliers. L'inscription « *sale juive* » a été apposée sur 9 photos. La victime a précisé avoir eu précédemment un conflit avec un couple concernant plusieurs factures non honorées. Les mauvais payeurs l'ont menacée à plusieurs reprises et ont fait référence à sa religion.

Jeudi 1^{er} décembre 2022 > ANGOULÈME (16015)

Le député de la 1^{ère} circonscription de la Charente, porte-parole du parti Horizons, a reçu sur sa messagerie parlementaire un courriel rédigé en ces termes et dont l'objet était : « *Sal*** Youpine, Encore un rat à la solde de la finance youpine qui nous baratine à longueur de journée. Encore un nez crochu dans ce pseudo parti LREM à la solde de la finance youpine, rempli de députés youpins qui avancent dissimulés, fourbes, sournois, rapaces, spéculateurs fossoyeurs de la France. Tu dois, vermine porter ton étoile jaune et rejoindre auschwitz...* ».

Vendredi 30 décembre 2022 > PARIS (75004)

Le Mémorial de la Shoah a reçu un mail de menaces terroriste et antisémite en ces termes : « *je vais prendre mon AR-15 et tirer en rafale sur les juifs au mémorial de la shoah, du 5-7 millimètres, il n'y aura aucun survivant. Maintenant je me prépare pour que tout se passe bien, je vais tous les buter, pas un seul ne me glissera entre les doigts. Les sales juifs comprendront bientôt qu'ils ne sont pas hors d'atteinte, je vais leur faire payer* ». L'e mail était envoyé via un courriel « *salejuif@shoah.fr* », de monsieur /nom et prénom : « *sale juif* » et portant en objet : « *je vais tirer sur les juifs* ». La Licra a également été destinataire du même mail.

Vendredi 30 décembre 2022 > CHAMBON-SUR-LIGNON (43400)

Le 30 décembre, via le formulaire de contact figurant sur son site Internet, le lieu de mémoire du Chambon-sur-Lignon a été destinataire d'un mail antisémite annonceur d'un projet d'attentat contre le mémorial de la shoah. L'adresse courriel « *salesjuifs@shoah.fr* » a été mentionnée comme expéditeur du mail.

EXTRAITS DE LA LISTE DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN 2022

ATTEINTES AUX BIENS

◆ Dégradations

Samedi 8 janvier 2022 > BEAUVILLE (47470)

Un ou plusieurs individus ont endommagé une sépulture en décalant la pierre tombale de plusieurs centimètres. L'urne funéraire a été déplacée et dégradée. La stèle a été descellée de son emplacement et présentait des traces de peinture verte.

Vendredi 14 janvier 2022 > VAUCOULEURS (55140)

Des tags, ainsi qu'un sigle « SS » et deux croix païennes, ont été réalisés à la bombe de peinture sur deux murs d'enceinte du cimetière juif de la ville.

Mardi 25 janvier 2022 > NICE (06000)

Un individu a été interpellé après avoir dessiné des croix gammées et inscrit au marqueur indélébile la mention « *les chambres à gaz n'ont jamais existé* » dans un train. Lors de son arrestation, il a tenu des propos apologétiques du terrorisme, indiquant s'être converti et être fier de porter phonétiquement le même nom que Mohammed Merah, louant ses actes contre les victimes juives.

Lundi 28 février 2022 > CRÉTEIL (94000)

Une personne de confession juive a constaté des dégradations sur son véhicule, à savoir : quatre pneus crevés, de nombreuses rayures sur l'ensemble de la carrosserie ainsi que l'inscription « *Sale juif* » sur le capot.

Lundi 7 mars 2022 > PARIS (75012)

Un individu a lancé un pavé sur une synagogue brisant trois vitraux du lieu de culte.

Mardi 15 mars 2022 > ROUEN (76000)

Une plaque commémorative, apposée dans le Square Verdrel à la mémoire de Denise Holstein déportée à Auschwitz, a été brisée.

Mardi 22 mars 2022 > GRENOBLE (38000)

Une croix gammée, réalisée à l'aide d'un marqueur noir, a été découverte sur une plaque rendant hommage à deux héros de la résistance juive, Marianne Cohn et Ernest Lambert, tués par les nazis en 1944.

Mercredi 27 avril 2022 > SAINT-MAURICE (94410)

L'appartement d'une famille de confession juive a été fouillé, du mobilier dégradé et la porte d'entrée fracturée. L'inscription suivante : « *Juif = Riche* », réalisée à la bombe de peinture, a été apposée sur les murs. Un coffre-fort scellé au mur a été percé et vidé de son contenu.

Vendredi 3 juin 2022 > SAINT-QUENTIN (02100)

Trois affiches ont été apposées sur le portail d'entrée de la synagogue de la ville. L'une d'elles représentait une main supportant, sur le revers de manche, l'étoile de David tenant une carte de jeu représentant un homme en tenue de déporté, sur une tache rouge symbolisant du sang. La deuxième montrait un individu faisant une quenelle (geste symbolisant le salut nazi) sur fond de couleurs du drapeau palestinien. La troisième contenait les mots « *égalité et réconciliation* », en référence au mouvement politique conspirationniste fondé par l'essayiste Alain Soral.

Dimanche 10 juillet 2022 > NEUILLY-SUR-SEINE (92200)

Une smart, appartenant à un jeune homme de confession juive, a été vandalisée et trois croix gammées gravées sur la carrosserie.

Mercredi 20 juillet 2022 > MARSEILLE (13000)

La voiture d'un homme de confession juive a été dégradé par l'inscription « *Juif* » gravée sur la carrosserie. L'intérieur du véhicule a été entièrement saccagé et des objets ont été volés.

Vendredi 29 juillet 2022 > LE PERREUX-SUR-MARNE (94170)

À son retour de vacances, une femme de confession juive a découvert sa voiture entièrement dégradée par des inscriptions « *Fille p*** juive* » et « *Riche juive* » gravées sur la carrosserie du véhicule, stationné dans la cour de son pavillon. Les quatre pneus ont été crevés et l'habitacle entièrement détérioré.

Jedi 18 août 2022 > CHENONCEAUX (37150)

Dans un cimetière de la commune, une étoile de David a été dessinée à la peinture jaune sur le caveau d'une famille ayant hébergé des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale et faisant partie des « *Justes parmi les nations* ».

Jedi 8 septembre 2022 > SAINT-MARTIN-DE-CRAU (13310)

Des dégradations ont été commises sur la porte d'entrée du domicile d'un particulier.

L'inscription « *Jude* » ainsi qu'une étoile de David ont été dessinées. Une mezouza installée sur le chambranle de la porte a été arrachée et jetée au sol.

Dimanche 25 septembre 2022 > PARIS (75015)

Pendant la nuit, deux individus sont venus coller sur la façade d'une synagogue, en recouvrant spécifiquement les étoiles de David, un auto-collant « *Defend Palestine* », accompagné d'un logo représentant un fusil d'assaut. Un autre auto-collant a été trouvé sur le bâtiment.

Vendredi 30 septembre 2022 > DUNKERQUE (59140)

Une stèle commémorative juive située face à la sous-préfecture de Dunkerque a été dégradée. Le ou les auteurs ont cassé en plusieurs morceaux la plaque, qui était fixée sur un muret en brique.

Vendredi 7 octobre 2022 > ANTONY (92048)

Une croix gammée a été gravée sur la boîte aux lettres d'un particulier de confession juive.

Dimanche 9 octobre 2022 > MARCQ-EN-BAROEUL (59700)

Une des 21 sculptures de l'artiste Herzi, en hommage aux victimes de la Shoah, a été complètement détruite.

Samedi 29 octobre 2022 > CHATILLON (92320)

Un homme de confession juive a constaté la disparition de sa mezouza.

Samedi 29 octobre 2022 > DUNKERQUE (59000)

La stèle à la mémoire des Juifs de Dunkerque morts en déportation a fait l'objet d'une nouvelle dégradation. Le dispositif de vidéo-protection mis en place a permis l'identification et l'interpellation de l'auteur. L'auteur a déclaré avoir un fort ressentiment contre les Juifs et a reconnu être l'auteur des précédentes dégradations survenues sur cette même stèle.

Samedi 26 novembre 2022 > PARIS (75011)

La mezouza, apposée sur la porte d'une école juive, a été arrachée et jetée au sol.

Dimanche 4 décembre 2022 > CANNES (06100)

Depuis le mois de septembre plusieurs dégradations ont été commises envers une personne de confession juive. La mezouza se trouvant sur sa porte d'entrée a été arrachée et jetée à terre. La sonnette a été détruite par incendie à trois reprises.

Des poubelles comportant une matière inflammable ont été placées devant sa porte, la fenêtre de sa cuisine a été brisée et des excréments ont été apposés sur sa porte d'entrée.

Judi 22 décembre 2022 > SARCELLES (95200)

L'inscription « *nik** les juifs* » a été gravée sur la façade du hall d'entrée d'un immeuble.

◆ Propos et gestes menaçants

Samedi 5 février 2022 > MARSEILLE (13008)

Les policiers ont été requis par le service de sécurité de la synagogue pour un individu ayant pénétré dans l'édifice. Interrogé sur la raison de sa présence, ce dernier a déclaré « *qu'il avait une mission divine à effectuer et qu'il voulait voir le rabbin* ». L'intéressé n'était porteur d'aucun objet dangereux.

Mercredi 6 avril 2022 > FONTENAY-SOUS-BOIS (94033)

Des impacts de balles ont été constatées sur la vitrine d'un restaurant cachet. Le propriétaire expliquait avoir entendu des bruits de chocs sur sa devanture alors qu'une soixantaine de personnes, de confession juive majoritairement, se trouvaient sur les lieux au moment des faits.

Mercredi 27 avril 2022 > VILLEURBANNE (69100)

Un individu est passé devant une école juive et a crié à plusieurs reprises : « *c'est l'endroit idéal pour faire un attentat ici* ». Des témoins de la scène ont pris l'individu en photo et l'ont signalé.

Mercredi 4 mai 2022 > TOULOUSE (31000)

Après qu'on lui ait refusé l'entrée dans un centre communautaire, un individu a tagué les murs du lieu en proférant « *Israël aux Arabes* ». Ce dernier s'était présenté comme un indigène, criant qu'on le laisse y accéder.

Mardi 14 juin 2022 > MARSEILLE (13010)

Une barre de fer, une grosse pierre ainsi que deux pieds de chaises ont été lancés par-dessus le portail d'une école juive. Les faits sont récurrents depuis le début de l'année scolaire.

Jeudi 21 juillet 2022 > PARIS (75016)

Un individu s'est présenté dans une synagogue en prétendant vouloir la visiter. Après visionnage des caméras de surveillance, l'individu serait venu à plusieurs reprises et aurait escaladé la clôture de séparation donnant sur un bâtiment voisin en chantier.

Mardi 26 juillet 2022 > MARSEILLE (13000)

Un individu a signalé aux forces de police les propos inquiétants tenus par son beau frère, à savoir que ce dernier était prêt à faire exploser, des synagogues, des cathédrales et des églises à Marseille.

Lundi 29 août 2022 > BOULOGNE-BILLANCOURT (92100)

Un individu s'est introduit dans un établissement scolaire juif. Interrogé sur sa présence dans les lieux, ce dernier a prétexté avoir rendez-vous pour un entretien. Connu des services de police, il a été interpellé, placé en garde à vue et déféré.

Vendredi 16 septembre 2022 > PARIS (75018)

À 3h50, les policiers ont constaté la présence d'un homme dans les locaux d'une école primaire de confession juive. L'auteur a été interpellé alors qu'il tentait de prendre la fuite en escaladant le portail. Il a été trouvé en possession d'une kippa qu'il confirmait avoir dérobé dans l'établissement.

Mardi 27 décembre 2022 > PARIS (75005)

Une association communautaire a reçu un appel d'un individu voulant d'abord parler au Grand Rabbin, se déclarant aryen puis devenant menaçant en ces termes « *s'il le voulait il pourrait faire sauter toutes les synagogues* ».

◆ Inscriptions

Jeudi 6 janvier 2022 > GIRY (58700)

Les inscriptions suivantes : « *youpin à mort* » ainsi que les initiales « SS » ont été réalisées à la bombe de peinture, sur les volets et sur le portail en tôle d'une habitation où réside une famille de confession juive.

Dimanche 23 janvier 2022 > PLEUGUENEUC (35700)

Des inscriptions rédigées en ces termes : « *juif au four* », « *pd on peut le devenir juif pas* », « *four pakpak* » ainsi que des croix celtiques, ont été apposées sur les piliers d'un pont. Une affiche du candidat à la présidentielle Eric Zemmour a été arrachée et découverte au sol.

Samedi 29 janvier 2022 > BRAS-PANON (97412)

Une intrusion a eu lieu dans l'enceinte d'un établissement scolaire. Une fenêtre a été fracturée et une croix gammée ainsi qu'une étoile de David ont été réalisées sur un mur extérieur à l'établissement. Les inscriptions : « 666, Satan, Daniel, Evan, Sam. » ont également été constatées.

Dimanche 30 janvier 2022 > NANCY (54000)

Une inscription, réalisée au feutre noir et rédigée en ces termes : « *Fils de p*** n*** ta race n*** ta mère fdp p*** de juif* », a été apposée sur la porte d'entrée d'un appartement où réside une famille de confession juive.

Mercredi 2 février 2022 > BEDOUS (64490)

Une affiche, comportant « *les mesures d'application de la 9^e ordonnance des autorités d'occupation au sujet des juifs* », ainsi qu'une croix gammée ont été apposées sur la vitre de la bibliothèque communale.

Samedi 12 février 2022 > PARIS (75014)

Depuis un mois une famille juive constate des inscriptions antisémites dans l'ascenseur ainsi que sur la paroi jouxtant leur domicile. Le 12 janvier « *Hitler* » et une croix gammée, le 3 février le mot « *Vive* » a été ajouté devant cette inscription et le 12 février, l'inscription du mot « *juif* » entouré a été barré d'une croix.

Mercredi 16 février 2022 > SAINT-ETIENNE (42100)

Dans les parties communes d'un immeuble d'habitations, des croix gammées et des inscriptions telles que « *Nazi* », accompagné d'un coeur stylisé, le mot « *juif* » précédé d'un doigt d'honneur ainsi que des propos faisant l'apologie du terrorisme, du nazisme et hostiles à la police, ont été apposées au feutre noir. Des faits similaires ont été perpétrés par le passé dans ce même secteur. Un suspect a été identifié et interpellé.

Dimanche 27 février 2022 > SETE (34200)

Des tags à caractère antisémite tels que « *mort aux juifs* » ou « *youpins* » ont été apposés sur la porte d'un appartement et dans les parties communes d'une résidence privée.

Jedi 24 mars 2022 > YERRES (91330)

Une croix gammée a été constatée sur le sol de la terrasse d'une structure accueillant des jeunes filles de confession juive.

Mercredi 30 mars 2022 > BOURGES (18033)

L'inscription « *yude batard* » a été taguée à la bombe de peinture sur un mur, place Bascoulard.

Judi 31 mars 2022 > NANTERRE (92000)

Des tags antisémites ont été découverts à l'Université de Nanterre : sur fond jaune une étoile de David dessinée sous le mot « *Media* », « *Hitler t'es le meilleur* » ainsi qu'un autre tag reprenant le slogan « *Qui* ».

Mercredi 6 avril 2022 > CHALONS-SUR-SAONE (71100)

Des tags antisémites ont été découverts sur une affiche électorale d'Eric Zemmour. L'inscription « *Judenazi* » a été réalisée sur le front du candidat, et en-dessous un pentagramme (étoile à cinq branches).

Dimanche 10 avril 2022 > ESCUROLLES (03110)

A l'ouverture des bureaux de vote, les électeurs ont constaté que les panneaux électoraux avaient été tagués avec des symboles nazis et des messages antisémites, dans plusieurs communes de l'Allier : Vendat, Vendat-Loudry, le Mayet-d'Ecole, Jenzat, Saulzet, Monteignet-sur-l'Andelot, Saint-Germain-de-Salles, Broût-Vernet, Saint-Pont, Etroussat, Espinasse-Vozelle.

Vendredi 22 avril 2022 > POISSY (78498)

Une inscription rédigée en ces termes : « *Le Zyklon B, c'est trop bon pour les juifs.* » a été apposée sur un mur d'un bâtiment municipal.

Mardi 24 mai 2022 > POINDIMIE (98822)

Des inscriptions représentant une étoile de David, comportant une croix gammée en son centre, ainsi que le chiffre 666, ont été taguées sur une surface vitrée de la mairie.

Mardi 24 mai 2022 > MARSEILLE (13004)

Deux familles de confession juive, demeurant à deux étages différents dans un même immeuble, ont constaté une croix gammée réalisée au stylo bleu sur le mur à côté de leur mezoza.

Judi 9 juin 2022 > LUNEVILLE (54300)

Les inscriptions suivantes : « *Fuck le juif's, Heil Hitler, Skin* » accompagnées de croix gammées, de symboles SS et d'une tête de mort ont été apposées sur les murs extérieurs de deux maisons désaffectées.

Vendredi 17 juin 2022 > ORLEANS (45040)

L'inscription « *juif* » a été apposée à l'aide d'une bombe aérosol sur un panneau d'information de la mairie.

Mercredi 22 juin 2022 > SAVIGNY-LE-TEMPLE (77176)

Une croix gammée a été apposée sur la porte de garage d'un particulier de confession juive. Une poudre blanche d'origine indéterminée a été répandue sur son véhicule.

Jeudi 23 juin 2022 > AVIGNON (98822)

Une caricature, représentant l'économiste Jacques Attali, de confession juive, tenant telle une marionnette le président Emmanuel Macron, a été peinte sur un bâtiment de gestion d'eau à proximité d'un parking situé rue de la Synagogue.

Lundi 27 juin 2022 > LES PAVILLONS-SOUS-BOIS (93320)

Des croix gammées ont été constatées sur les parois d'ascenseur d'un immeuble où résident plusieurs familles juives.

Jeudi 30 juin 2022 > AMIENS (80000)

Les inscriptions suivantes ont été apposées au marqueur sur un panneau d'affichage municipal : « *interdit aux Juifs, tous des bâtards* », avec une signature apposée. Grâce aux déclarations d'un témoin l'auteur des inscriptions a été interpellé.

Mercredi 13 juillet 2022 > SARCELLES (95200)

Un homme de confession juive a constaté que des croix gammées et l'inscription « *sale juif* » avaient été tracées sur la carrosseries de son véhicule.

Jeudi 21 juillet 2022 > BIZANET (11200)

Un homme de confession juive a retrouvé sur sa boîte aux lettres une croix gammée ainsi que les inscriptions suivantes : « *sale juif* », « *NTM PD* ». Des inscriptions similaires ont été apposées à plusieurs reprises sur sa boîte aux lettres, sa porte d'entrée et sa porte de garage depuis une quinzaine de jours.

Vendredi 22 juillet 2022 > LE VESINET (78110)

Une inscription, rédigée en ces termes : « *le poison juif tue les connards* » a été apposée sur un panneau se trouvant à proximité du lac inférieur et signalant que le pain rend les cygnes et les canards malades.

Mercredi 10 août 2022 > CUDOT (89116)

Les inscriptions suivantes : « *Satan prendra vos âmes* », suivie d'une croix gammée,

« *Mort aux juifs* », suivie d'une croix gammée, une croix gammée et « *mort* », suivis du chiffre 666, ont été apposées sur la route entre les lieux-dis La Boulinière et Les Étangs, à l'intersection avec la route menant à l'aire de repos de l'autoroute.

Lundi 5 septembre 2022 > BUSSY-SAINT-GEORGES (77600)

Une inscription, rédigée en ces termes : « *BZ Israël, Hitler en force, tuer tous les Juifs* », ainsi qu'une croix gammée ont été apposées sur un abribus.

Lundi 19 septembre 2022 > MAINVILLIERS (28300)

Une adhérente de la communauté juive d'Eure-et-Loire a découvert, sur le coin d'un mur de son palier d'appartement, une croix gammée dessinée au crayon à papier. La victime ayant eu des différends de voisinage, y voit clairement une menace à son encontre.

Lundi 26 septembre 2022 > SAINT-CYR-SUR-MER (83270)

La victime a constaté que des croix gammées avaient été apposées à l'aide d'une bombe de peinture bleue sur le portail de sa propriété.

Vendredi 30 septembre 2022 > PAU (64000)

Plusieurs inscriptions à caractère antisémite, telles que le mot « *Juif* », des croix gammées, des étoiles de David ainsi que les paroles d'un chant de la Wehrmacht, ont été découvertes sur le mobilier d'une chambre d'internat dans un lycée. L'utilisateur de l'armoire dégradée est un étudiant juif dont les ascendants ont été déportés. Les quatre auteurs, élèves au sein de l'établissement, ont été identifiés et conduits au commissariat.

Mercredi 12 octobre 2022 > FOUGERES (35300)

Sur les murs de la médiathèque des inscriptions homophobes, cinq croix gammées, ainsi que la phrase « *il faut rétablir la shoah par balles.* » ont été apposées à l'aide d'un marqueur.

Mercredi 19 octobre 2022 > PARIS (75010)

Des inscriptions et des tags antisémites, telle que la croix gammée, ont été constatées sur la porte de l'issue de secours d'un centre communautaire.

Dimanche 23 octobre 2022 > FRESNOY-LA-RIVIERE (60127)

L'inscription « *p**** », ainsi qu'une croix gammée et une étoile de David, ont été apposées sur une habitation.

Dimanche 23 octobre 2022 > FEIGNEUX (60800)

L'inscription « *sal***, te mort* », ainsi qu'une croix gammée et une étoile de David ont été peintes sur un véhicule.

Mardi 1^{er} novembre 2022 > DRANCY (93700)

Un groupe de randonneurs a constaté l'inscription d'une croix gammée sur le wagon du Mémorial de la Shoah.

Mercredi 23 novembre 2022 > FRANCONVILLE (95130)

L'inscription « *M...i sale juif* », visant le maire de la ville, a été apposée dans les parties communes d'un immeuble.

Lundi 28 novembre 2022 > ALENÇON (61000)

Une croix gammée, une étoile de David ainsi qu'une inscription rédigée en ces termes : « *Juif à mord* » ont été apposées sur les façades de deux habitations.

Samedi 3 décembre 2022 > NICE (06000)

Plusieurs inscriptions à caractère antisémite et rédigées en ces termes : « *mort aux juifs* », « *sieg heil* », « *SS* », « *1488* » ont été apposées sur les murs de la vieille ville et sur le mur d'un commerce. Des croix gammées et des croix celtiques ont également été apposées sur du mobilier urbain et des panneaux de signalisation.

Jeudi 8 décembre 2022 > PARIS (75013)

Deux individus ont peint deux croix gammées sur la porte et un mur d'un établissement scolaire juif.

Vendredi 9 décembre 2022 > BEAUREPAIRE (38270)

Des croix gammées ont été apposées sur des photos figurant sur 6 sépultures d'une même famille, dans un cimetière juif.

Dimanche 11 décembre 2022 > BREST (29200)

Une étoile de David a été dessinée sur la vitrine d'une pharmacie appartenant à une famille de confession juive.

Mercredi 14 décembre 2022 > FLEURS (27370)

Des inscriptions rédigées en ces termes : « *Nik un juif* » et « *All eyes on me* » ont été apposées à la bombe de peinture sur un transformateur électrique.

Mercredi 21 décembre 2022 > ORLEANS (45000)

Des croix gammées, des étoiles de David et l'inscription « *Juif* » ont été apposées dans des rues d'Orléans, sur des façades d'habitations, des façades commerciales, un container à poubelles, des véhicules et du mobilier urbain. L'auteur a été interpellé.

◆ Tracts et courriers

Mardi 8 février 2022 > LE KREMLIN-BICETRE (94270)

Depuis un mois, un homme dépose régulièrement des courriers à la synagogue dans lesquels il parle de « *jugement dernier pour tous* » et de « *magie noire* ». Il déclare également que « *Daesh a été créé par les satanistes du Mossad...pour augmenter le niveau des magiciens en évitant les sacrifices humains* », « *les traîtres sont les satanistes du Mossad, de la rue Broca et du CRIF, qui torturent Inès de la Fressange et sa fille depuis 5 ans* ». L'individu, identifié dans son courrier, est connu des services de police pour avoir déjà proféré des menaces de mort antisémites à l'encontre d'une institution juive.

Lundi 28 mars 2022 > BAYONNE (64100)

Un autocollant supportant deux étoiles jaunes (semblables à celles utilisées durant la seconde guerre mondiale), l'une comportant le mot « *Juif* » et l'autre la mention « *non vaccinés* », ainsi que le slogan « *Hier l'étoile, aujourd'hui le pass vaccinal* », a été placardé dans les locaux d'une radio locale.

Jeudi 1^{er} décembre 2022 > PARIS (75005)

Les agents de sécurité ont découvert deux autocollants sur les piliers de l'entrée du centre d'art et de culture juive Rachi, supportant les messages suivants « *CRIF agent de l'étranger* » et « *Assassinat d'enfants Palestiniens : les Israéliens veulent faire aux Palestiniens ce que les nazis voulaient faire aux Juifs* », accompagnés de la photo de l'homme politique israélien Benyamin Netanyahu, devant une étoile de David avec, à ses côtés le portrait d' Adolf Hitler devant une croix gammée. Les caméras du site ont filmé un homme œuvrant sur la façade à 9h27. Les adhésifs ont été retirés pour être remis aux policiers lors du dépôt de plainte.

EXTRAITS DE LA LISTE DES CONDAMNATIONS PRONONCÉES EN 2022

◆ Procédures judiciaires du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

DÉCISION DU PARQUET

Rappel des Faits

Mardi 5 octobre 2021 > PAVILLONS-SOUS-BOIS (93320)

Un homme de confession juive, portant une kippa, marchait en direction de l'école de ses enfants lorsqu'une voiture avec quatre passagers à son bord s'arrête à sa hauteur. L'un des passagers le menace en pointant une arme de poing vers lui et appuie sur la détente en imitant le bruit produit par une arme à feu avant de s'enfuir. Ce dernier avait auparavant mimé un tir sur un jeune couple de l'autre côté de la rue.

Affaire classée sans suite

AUDIENCE DU 15 JANVIER 2022

Rappel des Faits / Affaire C.

Samedi 30 juin 2018 > VILLEFRANCHE-SUR-MER (06230)

Un homme de confession juive subit des insultes et harcèlements de la part d'une voisine en ces termes : « Sale Juif, sale race vous et les Arabes ». Cette dernière harcèle la victime ainsi qu'un autre voisin d'origine maghrébine.

L'auteure des faits a été condamnée à verser 800 euros à la victime au titre du préjudice moral et à payer la moitié des frais d'avocat.

DÉCISION DU PARQUET

Rappel des Faits

Vendredi 22 octobre 2021 > MONTROUGE (92120)

Un véhicule a délibérément foncé sur des fidèles, porteurs de la kippa, qui rentraient de la synagogue. Le conducteur a ensuite freiné et a déclaré à l'un d'entre eux qu'il aurait pu les écraser s'il avait voulu. Puis il les a insultés avant de prendre la fuite.

Affaire classée sans suite

AUDIENCE DU 28 OCTOBRE 2022***Rappel des Faits*****Mardi 25 octobre 2022 > PARIS (75020)**

Alors qu'ils attendent le car de ramassage scolaire deux frères, âgés respectivement de 16 et 14 ans, portant une kippa, ont été agressés par deux individus. Des coups leur ont été portés et des insultes antisémites proférées « sales Juifs... connards ne jouez pas aux héros ». Deux jours d'ITT ont été délivrés par les UMJ à chacune des deux victimes.

L'un des auteurs, majeur, a été condamné à deux mois de prison avec sursis avec obligation de soins, interdiction d'entrer en contact avec les victimes et à verser 1500 euros aux deux victimes

DÉCISION DU PARQUET DU 16 NOVEMBRE 2022***Rappel des Faits*****Lundi 27 juin 2022 > VANVES (92075)**

Un homme de confession juive a été insulté par son voisin. Ce dernier a accompagné l'insulte d'un « Heil Hitler ».

L'auteur des faits a fait l'objet d'un rappel à la loi

AUDIENCE DU 5 DÉCEMBRE 2022***Rappel des Faits*****Samedi 23 octobre 2021 > VAULX-EN-VELIN (69256)**

À la sortie d'un cinéma, deux jeunes hommes de confession juive ont été pris à partie par trois individus. L'un des jeunes a été maintenu par le cou contre un mur et frappé au visage. Les agresseurs les ont abordés en leur déclarant qu'ils savaient qu'ils étaient juifs. Leurs téléphones portables et leurs cartes bancaires leur ont été dérobés. Une ITT de 3 jours a été délivrée à l'une des victimes par les UMJ.

L'un des auteurs a été condamné à verser 800 euros de D&I à chacune des deux victimes au titre du préjudice subi.

Une audience est prévue en 2023 pour statuer sur la sanction pénale.



ILS EN PARLENT...

Ils en parlent...

- ◆ René Hadjadj, ce que l'on sait de la mort de cet homme de confession juive de 89 ans. (*CNews 27/05/2022*)..... 74
- ◆ Attentat de Toulouse, 10 ans après... (*Ouest France 20/03/2022*)..... 76
- ◆ Attentats de Janvier 2015 en France : Ali Riza Polat condamné en appel à la perpétuité pour complicité (*Le Figaro 20/10/2022*)..... 78
- ◆ Le procès des chaises vides... (*La Règle du Jeu 18/10/2022*)..... 80
- ◆ La judéophobie islamiste est la matrice de la judéophobie mondialisée... (*Le Figaro 18/02/2022*)..... 86
- ◆ Une baisse des actes antisémites en France en 2022 ? Vraiment ?... (*La Règle du Jeu 26/01/2023*)..... 92

RENÉ HADJADJ :

CE QUE L'ON SAIT DE LA MORT DE CET HOMME DE CONFESSION JUIVE DE 89 ANS

MORT DE RENÉ HADJADJ DÉFENESTRÉ À LYON : L'ENQUÊTE ÉLARGIE À LA PISTE ANTISÉMITÉ

Par CNEWS

Publié le 27/05/2022 à 18:18

Âgé de 89 ans, René Hadjadj, surnommé « Tonton René » est mort, mardi 17 mai après avoir été probablement poussé du 17^e étage de son immeuble à Lyon. Les circonstances du drame sont encore floues, même si la piste antisémite est désormais envisagée.

Des questions sans réponses. Le mardi 17 mai, René Hadjadj, un homme de confession juive de 89 ans, a été retrouvé mort au pied de son immeuble, dans le quartier de La Duchère à Lyon.

UN VOISIN MIS EN EXAMEN

Très rapidement, les soupçons se portent sur son voisin de 51 ans, qu'il fréquentait régulièrement. Soupçonné d'avoir poussé le vieil homme depuis le 17^e étage après une dispute, ce dernier est donc arrêté, mis en examen et placé en détention provisoire.

Jusqu'à aujourd'hui, les premières investigations n'avaient pas conduit « à retenir de caractère antisémite dans le passage à l'acte », a assuré le procureur de Lyon, Nicolas Jacquet, qui a tout de même

insisté sur le fait qu'« aucune hypothèse d'enquête n'avait été écartée » pour autant.

LA PISTE ANTISÉMITÉ DÉSORMAIS ÉTUDIÉE

Mais ce vendredi 27 mai, dix jours après la mort de René Hadjadj, le procureur de Lyon, Nicolas Jacquet, vient d'annoncer que des « éléments recueillis sur les réseaux sociaux » venaient « d'être portés à la connaissance du parquet ».

Des pièces qui ont, d'après ses dires, conduit le parquet à « élargir la saisine des juges d'instruction à la circonstance aggravante d'acte commis à raison de l'appartenance de la victime à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ».

LE SUSPECT ACTIF SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Un revirement de situation, qui semblerait confirmer que le principal suspect avait déjà tenu des propos déplacés, pouvant être considérés comme des propos antisémites, à l'égard d'autres personnes. Et ce, notamment sur les réseaux sociaux.

En novembre 2020, ce dernier avait par exemple « rappelé [ses] origines » à Gilles-William Goldnadel, avocat et chroniqueur sur CNEWS, « à la manière des islamistes » comme l'a souligné ce dernier sur son compte Twitter mercredi 25 mai.

TOULOUSE 10 ANS APRÈS...

ATTENTAT DE TOULOUSE, DIX ANS APRÈS..., L'ÉCOLE OZAR-HATORAH AIDE « LES ENFANTS À BIEN GRANDIR ».

OUEST-FRANCE

Par Monique Castro - Publié le 20/10/2022

Le 19 mars 2012, il y a dix ans, le terroriste Mohamed Merah abattait trois enfants, Myriam Monsonégo, Arié et Gabriel Sandler, et un enseignant Jonathan Sandler devant le collège-lycée Ozar-Hatorah de Toulouse (Haute-Garonne). L'attentat a provoqué le départ d'une partie de la communauté juive toulousaine. « *C'est inacceptable de mourir à trois ans, la tétine à la bouche* », déplore Samuel Sandler, dont le fils Jonathan et les deux petits-fils Arié et Gabriel ont été abattus à bout portant par le terroriste le 19 mars 2012. « *Ils attendaient sur le trottoir, devant la porte du collège-lycée Ozar-Hatorah (l'établissement a quitté le réseau Ozar-Hatorah et s'appelle désormais Ohr-Torah) où ils vivaient et où enseignait mon fils, la navette qui devait les emmener vers leur école. Elle était en retard.* »

Mohamed Merah a d'abord tué le petit Arié, 5 ans, puis Jonathan, 30 ans, son père, qui s'est jeté sur le tueur. « *L'arme automatique s'est, alors, enrayée,*

peut-être que cela a sauvé des vies », s'interroge Samuel Sandler. Le terroriste a utilisé un autre revolver pour tuer Myriam Monsonégo, 8 ans, la fille du directeur de l'école, puis Gabriel, 3 ans, blessant également un adolescent de 15 ans, avant de prendre la fuite en scooter, sa caméra Go-Pro fixée sur sa poitrine.

UNE PALISSADE SURMONTÉE DE BARBELÉS

Aujourd'hui, l'école s'est retranchée derrière une haute palissade de métal, surmontée d'un rouleau de barbelés. Il n'y a plus de militaires au sein de l'établissement depuis 2017. Ils assuraient une présence 24 heures sur 24. Ils sont remplacés par un vigile qui accueille les visiteurs. « *Autrefois, ce quartier calme et résidentiel rassurait les familles. Il n'y avait pas plus de protection que dans n'importe quel autre établissement scolaire* », se souvient Laurent Raynaud, professeur de technologie et directeur des études.

C'est lui qui, avec la directrice administrative de l'époque, a dirigé l'établissement au lendemain du drame, avec une consigne de Yaacov Monsonégo, le directeur : « *Qu'à mon retour, l'école soit encore là !* »

L'équipe était forcément sonnée et abasourdie. « *On ne savait pas trop ce qu'il fallait faire. On a réuni les professeurs au CDI, l'adhésion était totale* », enchaîne l'enseignant. La rentrée s'est faite trois jours après, le jeudi. Les élèves avaient la possibilité de rencontrer une psychologue, de parler en classe ou de suivre les cours ; la plupart ont choisi de reprendre les cours : « *de retrouver leur école* ».

NOUS VOULONS AIDER LES ÉLÈVES À BIEN GRANDIR

Sarah Haddad, la directrice administrative, est arrivée il y a cinq ans dans l'établissement. Cette ancienne avocate constate que si l'équipe est très soudée, « *il y a une différence entre ceux qui étaient là et ceux qui n'y étaient pas ; ils ont noué des liens très forts entre eux* ». Après le drame, sous l'impulsion du

directeur, les enseignants se sont mobilisés pour soutenir encore plus les élèves. « *Nous voulons les aider à bien grandir* », insiste Laurent Raynaud. Leur réussite a toujours été une préoccupation, c'est pour cela qu'un internat accueille une trentaine d'élèves en très grande difficulté, que leurs professeurs accompagnent jusqu'à 20 h tous les soirs. « *Les priorités ont un peu changé. Autrefois, on demandait à l'élève qu'il fasse son travail, aujourd'hui on cherche d'abord à le construire pour qu'il puisse faire son travail* », résume-t-il.

DE NOMBREUX DÉPARTS

L'attentat a eu des répercussions au sein de la communauté juive toulousaine. « *Nous avons constaté de nombreux départs. L'effectif des élèves est passé de 210 en 2012, à 160 deux ans plus tard, pour se stabiliser à 140* », constate Sarah Haddad.

Monique CASTRO

ATTENTATS DE JANVIER 2015 EN FRANCE :

ALI RIZA POLAT CONDAMNÉ EN APPEL À LA PERPÉTUITÉ POUR COMPLICITÉ

LE FIGARO

Par Stéphane Durand-Souffland - Publié le 20/10/2022 à 19:44,

Mis à jour le 20/10/2022 à 20:42.

La cour d'assises spéciale de Paris a assorti cette peine d'une période de sûreté de vingt ans à l'encontre du complice du tueur antisémite de l'Hyper Cacher, Amedy Coulibaly, et des frères Kouachi.

Le procès en appel des attentats de janvier 2015 s'est achevé jeudi par un verdict sévère : la perpétuité assortie de 20 ans de sûreté pour Ali Riza Polat (30 ans de réclusion en première instance), complice du tueur antisémite de l'Hyper Cacher, Amedy Coulibaly et des frères Kouachi ; 13 ans de réclusion criminelle dont deux tiers de sûreté pour Amar Ramdani (détenu dans ce dossier depuis mars 2015, condamné à 18 ans de réclusion en première instance), 41 ans, reconnu coupable d'association de malfaiteurs terroriste (AMT) pour avoir convoyé les armes destinées à l'assassin fanatisé entre le nord de la France et Paris.

Ali Riza Polat était « *au coeur des préparatifs de ces tueries monstrueuses* », il a « *apporté une aide déterminante aux terroristes* », avait démontré mercredi l'avocate générale Manon Brignol, soulignant

la « *dangereuse extrême* » du Franco-Turc de 37 ans et requérant la plus lourde des peines. Pendant l'audience en appel un fait troublant, passé jusqu'alors inaperçu, a été dévoilé : dans le GPS de M. Polat, qui n'a pas fourni d'explication sur ce point, figurait une recherche au 50 boulevard Voltaire – l'adresse du Bataclan, scène d'un carnage le 13 novembre 2015... Un élément qui a pu inciter les juges à alourdir la sentence de première instance.

FOURNITURE D'ARMES

Sa collègue Delphine Thibierge avait requis vingt ans de réclusion criminelle – le maximum encouru –, assortis d'une période de sûreté des deux tiers à l'encontre d'Amar Ramdani, qui avait côtoyé Coulibaly en prison. Elle n'a donc pas été suivie par les magistrats qui composaient la cour.

Pour l'accusation, malgré ses dénégations et des failles dans l'enquête sur ce point capital – la provenance de l'arsenal des Kouachi n'a pas pu être établie et le circuit attribué à celui de Coulibaly ne semblait pas reposer pas sur des preuves irréfragables –, il a bel et bien fourni les armes qui ont « servi à tuer » cinq des dix-sept victimes des attentats.

Tout au long des débats, il a répété n'avoir « rien à voir avec les armes, rien à voir avec l'islam, rien à voir avec le terrorisme », concédant une « relation amicale » avec Amedy Coulibaly, un ancien « pote de prison » avec lequel il « rigolait bien ». De fait, la radicalisation de ce récidiviste n'est pas établie, mais elle n'est pas nécessaire pour étayer une condamnation pour AMT : il suffit pour cela de considérer qu'il ne pouvait pas ignorer les desseins de Coulibaly. Du 7 au 9 janvier 2015, les frères Kouachi et Amedy Coulibaly avaient ciblé la liberté d'expression, les forces de l'ordre et la communauté juive, lors d'attaques « coordonnées » bien que revendiquées par deux organisations distinctes, al-Qaida dans la péninsule arabique (Aqpa) et l'État

islamique. Massacre à Charlie Hebdo, meurtre des policiers Ahmed Merabet et Clarissa Jean-Philippe, tuerie dans la supérette cacher de la porte de Vincennes : la barbarie islamiste avait sidéré la France et le monde. Les trois assassins ont été tués par les forces de l'ordre.

Le premier procès avait eu lieu au dernier trimestre 2020. Quatorze personnes avaient alors été jugées, dont trois en fuite – parmi lesquelles la compagne de Coulibaly. À l'issue des débats, sur les neuf individus poursuivis pour (AMT), trois avaient été condamnés de ce chef, les autres ayant été reconnus coupables de faits de droit commun. Seuls MM. Polat et Ramdani avaient interjeté appel.

Stéphane DURAND-SOUFFLAND

LE PROCÈS DES CHAISES VIDES...

PAR PATRICK KLUGMAN ([HTTPS://LAREGLEDUJEU.ORG/CONTRIBUTEUR/PATRICKKLUGMAN/](https://laregledujeu.org/contributeur/patrickklugman/))

LA RÈGLE DU JEU

Par Patrick Klugman - Publié le 18/10/2022

Avocat de victimes de l'Hypercacher, Patrick Klugman a plaidé vendredi dans le Procès en appel des attentats de 2015. Rappelant le caractère antisémite de la tuerie, il met en garde contre le piège de l'oubli et l'indifférence. Il faut lire sa plaidoirie.

Des chaises vides. Je plaide devant des chaises vides. Je plaide pour ces chaises vides. Je plaide pour des femmes et des hommes qui ont survécu à l'attentat de l'Hypercacher. Mais je plaide en leur absence. Je plaide pour leur absence. Je plaide leur absence. Après 7 ans, vient un moment où l'on ne peut plus. Où l'on en peut plus. Ceux qui ne sont pas là occupent, par leur absence, ces chaises vides ! Et cette absence est envahissante.

Le plus fou c'est que les victimes rescapées s'excusent de ne pas être là. Qu'elles s'excusent d'être lasses et de ne pas être celles que nous voudrions qu'elles soient, c'est même le propre de ces procès. Les accusées accusent ; les victimes s'excusent. Alors je sais, le temps a passé. D'autres attentats ont eu lieu. D'autres procès se sont tenus. Le temps passe pour tout le monde. Le temps passe encore plus vite que la justice, qui peine, sept ans après à être dite.

Le temps passe pour tout le monde, sauf pour eux. Pour eux, l'horloge s'est arrêtée le 9 janvier 2015. Ils venaient pour les courses du chabbat, comme tous les vendredis. Car depuis des millénaires, depuis que le monde est monde et bien avant que la France soit la France, des familles juives se retrouvent autour d'un repas le vendredi soir. Et le vendredi c'est toujours la course.

On part à la hâte acheter tout ce qui manque pour que, même si l'on a peu, qu'il y ait de tout et à profusion. Et même si l'on n'a rien, qu'il y ait sur cette table le souvenir et les saveurs que l'on a reçus d'Europe ou d'Afrique du Nord. Oui, le vendredi c'est toujours la course pour qu'enfin à la tombée de la nuit, une table soit dressée, un chandelier allumé, et qu'autour la famille puisse prendre place dans un joyeux brouhaha (ce qui veut dire qu'une semaine s'achève). Mais, pour eux, la course du vendredi 9 janvier allait

s'achever dans le sang. Ils ne savaient pas, ils ne pouvaient pas savoir, eux qui pensaient faire leurs emplettes, qu'une opération de guerre avait été décrétée on ne sait où ni par qui, contre les clients d'une supérette caché. Une opération de guerre contre des personnes prises au hasard et au piège de leur naissance, une opération punie par toutes les lois, y compris celles rudimentaires de la guerre. Tous ceux qui se trouvaient là, ceux qui ont péri, ceux qui n'ont pu s'enfuir, ont été retirés de la surface de la terre, cachés dans les réfrigérateurs du magasin ou sous le joug de l'assassin pendant 4h.

Claire N. est venue déposer à cette barre. Elle fait comme si. Comme si tout allait bien. Elle n'en parle pas trop. Elle n'en parle tellement pas que sa mère sera morte sans avoir jamais su que sa fille était dans l'Hypercacher. Elle n'y pense pas trop. À part quand elle fait ses courses ou dans les transports en commun. Elle y pense tout le temps. Sophie G., s'est exprimée dans une vidéo retransmise ici. Je la cite : « *Comment oublier ou vivre avec les images des victimes, des corps sans vie, les mares de sang, les gémissements des agonisants,*

les rafales de mitraillettes, les explosions, cette impuissance qui vous ronge et se transforme en culpabilité : pourquoi j'ai fait remonter cet enfant, pourquoi je n'ai pas fait plus pour les victimes, contre le terroriste, pourquoi, moi, je suis en vie, quel sens donner à tout cela ? »

Sophie a dialogué avec le terroriste et ce faisant a sauvé des vies. Mais pour sauver la sienne, et celle de ses enfants, du moins le pense-t-elle, elle s'est établie hors de France et n'est pas en mesure de venir devant vous. Et puis il y a monsieur O. Il a fait sourire, monsieur O. Lui, va très bien. Il est là. Il est toujours là. Tout le monde s'est un peu moqué de ce sauveur qui nous raconte à chaque fois une version différente. Il était envoyé par l'armée française. Par Tsahal. Toutes ses versions diffèrent. Mais elles aboutissent et toujours, à ce que lui, Elie O., aurait sauvé tout le monde. Il ne m'appartient pas de juger le témoignage de monsieur O. Je suis son avocat. Et son délire ne me fait pas rire. Toute la journée, et depuis sept ans, il revit son 9 janvier. Il n'est jamais sorti de l'Hypercacher et j'ai la faiblesse de croire que si, invariablement et à en devenir fou,

il se pense en sauveur, c'est qu'il ne se pardonne pas d'avoir vu les victimes mourir devant lui sans réagir. J'aurais aimé, j'aurais tellement aimé que vous entendiez

Noémie S. Cette infirmière qui avait la vocation de soigner et qui ne supporte plus la vue du sang. Noémie n'est toujours pas indemnisée. Et elle, qui avait témoigné au premier procès, n'a pas trouvé la force de revenir. J'aurais aimé vous parler mieux et plus de Sandy C. Mais même un entretien avec son conseil lui est une épreuve. Comment se relever quand même être assisté est une épreuve ? Il y a tous les autres. Ceux qui ne sont jamais venus. Ceux qui en dépit de nos efforts, de nos relances ne perçoivent pas l'intérêt de ce procès. Ils sont des victimes véritables, incontestées, incontestables mais vous ne les verrez pas.

Toutes ces chaises vides me font penser à l'expérience quantique du Chat de Schrödinger. Le physicien a postulé que l'on ne peut observer à priori sa propre mort en étant vivant. Il a donc figuré l'existence d'un chat qui serait à la fois mort et vivant. Ce qui nous apparaît impossible.

Pourtant en mécanique quantique, il existe une troisième possibilité : le chat peut être dans un état de superposition,

dans lequel il cumule plusieurs états incompatibles. Ceux qui ont été retenus dans l'Hypercacher et qui ont eu la chance d'y survivre sont tels le chat de Schrödinger, dans un état de superposition. Ils sont à la fois morts et vivants. Et même, s'ils ne se connaissent pas. Même s'ils ne se fréquentent pas. Ils sont les seuls dans cette condition à savoir ce qu'ils endurent. Ils sont les seuls à savoir. À pouvoir se voir. On les appelle les survivants. Ceux que j'ai rencontré sont plutôt des sousvivants.

Nous en sommes là : vous devez juger un crime dont les victimes sont soit mortes soit invisibles. Mes clients ne sont pas les seuls absents. Leurs chaises ne sont pas les seules à rester vides. Le box l'est également. Vide d'abord des auteurs. Vide de ceux dont on ne sait toujours pas s'ils sont morts ou vivants quelque part en Syrie. Vide de la plupart de ceux qui ont été jugés et qui ne sont pas appelants. Je ne dis pas que MM Polat et Ramdani n'y ont pas toute leur place, et dans le box et dans ce procès. Je soutiens au contraire que sans eux rien n'aurait pu être commis. Je dis qu'il y a autour d'eux beaucoup de chaises qui restent désespérément vides. Cette salle est aussi vide du public qui y est pourtant librement admis. Et elle est vide de la presse, ce qui est incroyable. Qui parmi la presse a suivi les débats du

procès des attentats qui ont visé Charlie Hebdo, Montrouge et l'Hypercacher ?

Presque personne à part la rédaction de Charlie Hebdo et la radio RCJ... Nous évoquons tout de même des faits de terreur sans précédent, qui ont décimé un journal, endeuillé la police et qui ont vu les clients d'une supérette casher périr ou être mis en joug et séquestrés ! Nous parlons de faits de terreur qui ont porté atteinte à nos libertés les plus établies. Nous parlons de faits de terreur qui ont ensanglanté notre ville, notre pays et qui ont ébranlé le monde. Mais qui s'en souvient ? Qui se souvient du 11 janvier 2015, la plus grande manifestation de tous les temps ? Près de 4 000 000 de personnes et quarante chefs d'État et de gouvernement pour crier : « Je suis Charlie, je suis Hypercacher, je suis policier ? »

Qui sait ce qui se joue ici ? Qui sait que l'on rend justice de l'un des plus grands crimes de l'époque ? Même dans l'enceinte du Palais on ne le sait pas forcément. Je me souviens, dans un autre dossier de terrorisme, à cette place, d'Éric Dupond Moretti hurlant Moro-Giafferi : « *Sortez de cette salle, l'opinion, cette putain qui tire le juge par la manche* ». L'opinion, ne nous dérangera pas cette fois...

Ce n'est la faute de personne.

C'est le temps qui passe. Mais que faire de cet oubli et de cette indifférence quand ce sont l'oubli et l'indifférence qui nous ont amené ici ? Mais oui, souvenez-vous, avant les attentats de janvier 2015, de ces actes préparatoires, de ces signaux faibles, que personne n'a perçu. Il a fallu oublier l'incendie contre Charlie Hebdo le 1^{er} novembre 2011 ; il a fallu oublier l'attaque à la grenade contre une épicerie cacher à Sarcelles le 6 septembre 2012. Croyez-vous que sans ces oublis, l'on se retrouverait, dix ans plus tard, à juger les attentats contre Charlie Hebdo et l'Hypercacher ? Alors comment fait-on pour lutter contre le terrorisme avec des chaises vides ? Comment fait-on pour rendre justice d'un des plus grands crimes quand c'est le procès des chaises vides ?

Radicalité des uns. Indifférence des autres. C'est le terreau du terrorisme. Et c'est dans cette indifférence que vous statuez en cause d'appel sur les attentats de janvier 2015. Mais surtout, il y a un autre vide. Celui-là est abyssal. C'est l'éléphant au milieu de la salle. L'antisémitisme : partout dans le dossier, nulle part ou presque dans la procédure. L'antisémitisme précède l'Hypercacher. Il est à Dammartin-en-Goële quand l'imprimeur Michel Catalano vous confie que la première question que lui pose les frères Kouachi

était de savoir s'il était juif ! L'antisémitisme est à Montrouge. Où l'intervention de Clarissa Jean-Philippe a sauvé une école juive qui était juste derrière. Et l'on imagine trop facilement, alors que le projet initial de Mohamed Merah en se dirigeant vers l'école juive était de tuer des gendarmes ; que pour Coulibaly, c'était l'inverse. Sa cible était les Juifs, et la policière a dévié l'attaque sans la détourner. L'antisémitisme est enfin à l'Hypercacher. Amedy Coulibaly a été implacable dans sa volonté de tuer des Juifs. Car il fallait pour que la séquence fut parfaite que du sang juif soit versé !

Écoutez Coulibaly :

« – Vous êtes de quelle origine ?

– Euh juif !

– Eh bah vous savez pourquoi je suis là alors ! Allahu akbar »

(Exploitation de la go pro D 1627/5, 5'36)

Et il le répète sur BFMTV :

« – Vous avez visé ce magasin pour une raison ?

– Oui.

– Laquelle ?

– Les juifs.

(D350/2)

Le juge Trévidic vous l'a rappelé. On tue des Juifs quand on ne sait pas quoi faire d'autre. Je compléterai : même quand

on a d'autres cibles, il faudra quand même faucher des vies juives. Une sorte de pré-requis. Après on peut raffiner, innover. Mais les Juifs c'est un passage obligé. Surtout, il fallait tuer des Juifs, car dans le terreau de la radicalité des uns et de l'indifférence des autres, ils sont une cible de choix. Chacun sait, et les terroristes mieux que quiconque, que les meurtres et attentats qui ont visé la communauté juive n'ont ému que la communauté juive. Pourtant, de cet antisémitisme qui est partout, on ne trouve qu'une mention dans l'ordonnance de mise en accusation, et encore pour la réfuter ! C'est plus qu'un vide. C'est un blanc. Un angle mort. Un trou noir.

J'ai pris acte du verdict sur ce point. Je ne demande pas ici, comme je l'avais fait en première instance, à ce que la séquestration qu'ont subi mes clients soit requalifiée en tentative d'assassinat aggravée par l'antisémitisme. Mais qu'il soit entendu une dernière fois que pour ces invisibles, ces survivants, ces vivants-morts, qu'il n'ait pas été retenu que ce qui leur est arrivé avait pour seul fondement une haine séculaire qui se régénère dans l'islamisme radical et qui a pour nom antisémitisme, est une infamie, un déni et une affliction supplémentaire. Cela participe du vide de ce dossier, de cette salle et surtout de leurs chaises. Car après tout

cela et de tout cela, je me demande combien de fois mes clients ont été victimes : D'avoir été séquestrés ? D'avoir manqué de périr ? Sans que le mobile antisémite ne soit reconnu ? Sans avoir été indemnisés ? Ou que tout ça se soit produit alors que, sept ans après, nul ou presque ne se souvient de leur supplice ? Je déteste que l'on demande à la justice d'être exemplaire. Mais ce procès d'historique devient microscopique.

Puisque nous en sommes à la physique quantique, je vais formuler devant les assises spéciales, ici dans la grande salle des assises du Palais de justice, une demande impossible : Je vous demande de remplir le vide. Je veux que le vide nous emplisse. Que vous vous en saisissiez, qu'il vous oblige. Mon confrère Alain Jakubowicz a comparé le terrorisme au crime contre l'humanité. Comment lutte-t-on contre le crime contre l'humanité ? Par la mémoire et le droit. La mémoire et le droit ! Mais comment se battre avec la mémoire dans une société amnésique et saturée ? Quand l'histoire est bousculée par l'actualité et l'information chassée par la désinformation ? Il ne reste que le droit pour dire ce qui a été. Pour lutter contre l'oubli. Il ne reste que vous pour figer les faits. Il ne reste que vous pour dire ce qui a été. Pour que mes clients puissent

oublier cette journée, je vous demande de tout faire pour qu'elle ne soit pas oubliée de tous. Il ne nous reste que vous pour rendre à tous ceux qui ont eu à en souffrir, l'ampleur et la dévastation des 7, 8 et 9 janvier 2015. Il ne nous reste que les termes de votre motivation pour établir avec exhaustivité ce qu'il s'est passé le 9 janvier 2015 à l'Hypercacher de la porte de Vincennes. Il ne reste que vous pour combler le vide, pour vider votre saisine. Et le remplir par le mot ANTISÉMITISME.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs de la Cour, quand vous vous retirerez pour délibérer, vous vous souviendrez du temps qui a passé et qui ne passe pas. De la terreur qui n'a pas cessé. Vous vous souviendrez de ces hommes dans le box, de leurs déclarations, de leurs dénégations pour vous supplier d'alléger leur peine. Puis vous vous souviendrez des chaises vides. De celles qui ne sont plus occupées par les victimes. Vous vous souviendrez que si elles ne sont pas là, c'est parce que leur peine ne cesse pas.

Patrick KLUGMAN

LA JUDÉOPHOBIE ISLAMISTE EST LA MATRICE DE LA JUDÉOPHOBIE MONDIALISÉE

PAR PIERRE-ANDRÉ TAGUIEFF

LE FIGARO

Par Pierre-André Taguieff - Publié le 18/02/2022

Dans son nouvel essai « *Sortir de l'antisémitisme ?* » l'historien et philosophe poursuit sa réflexion sur la judéophobie et ses transformations. S'il constate que le vieil antisémitisme de tradition catholique est en voie de disparition, l'islamisation croissante de la haine des juifs est le grand défi de l'époque.

LE FIGARO MAGAZINE - « *Peut-on sortir de l'antisémitisme et comment ?* », *c'est la question posée par votre nouvel essai. Mais d'abord, qu'en est-il de l'antisémitisme en France ?*

Pierre-André TAGUIEFF - Désormais, en France comme dans la plupart des démocraties occidentales, les producteurs, les entrepreneurs et les propagateurs du discours antijuif globalisé, qui se diffuse principalement sur internet, forment trois groupes relativement distincts, mais nullement clos sur eux-mêmes : l'extrême droite plurielle, l'extrême gauche anticapitaliste et la nébuleuse islamiste (Frères musulmans, salafistes, djihadistes). Dans l'espace extrême droitier, il faut distinguer les néonazis, professant un racisme antijuif, et les nationalistes défendant un

antisémitisme d'État, les uns et les autres donnant dans le conspirationnisme. Des ponts sont jetés entre certaines mouvances d'extrême droite et certains courants de l'islamisme, leur ennemi commun étant un « sionisme mondial » fantasmé, puissance occulte maléfique censée dominer les médias et la finance internationale. Le site de l'association Égalité et Réconciliation d'Alain Soral en offre une frappante illustration.

Des convergences ou des alliances sont également observables entre milieux d'extrême gauche et milieux islamistes, notamment sur la base d'un antisionisme radical, niant le droit à l'existence de l'État d'Israël et prônant un antiracisme qui se réduit à la « lutte contre l'islamophobie ». En témoignent par exemple les islamo-gauchistes du parti

des Indigènes de la République, ainsi que de nombreux réseaux qui se réclament de la « pensée décoloniale ». Si le mythe du « complot sioniste mondial » est l'objet de croyance le mieux partagé par les trois principales populations antijuives, le négationnisme joue parallèlement le rôle d'un signe de ralliement pour la plupart des courants judéophobes.

Entre l'affaire Dreyfus et l'affaire Sarah Halimi, l'antisémitisme n'a-t-il pas considérablement évolué ?

Bien sûr ! La grande transformation réside dans l'islamisation croissante de la judéophobie, à travers la place occupée, depuis la fin des années 1960, par la « cause palestinienne », érigée en « cause universelle », dans le nouvel imaginaire antijuif partagé désormais par les musulmans et les non-musulmans. Depuis le début des années 2000, les meurtres de Français juifs tués en tant que juifs ne sont pas commis par des extrémistes de gauche ou de droite, mais par de jeunes musulmans, souvent des délinquants ou d'ex-délinquants, qu'ils soient ou non des djihadistes en mission -

comme Mohammed Merah ou Amedy Coulibaly. Depuis 2003, ceux qui, en France, ont assassiné des Juifs en tant que juifs se sont tous réclamés de l'islam. Tous ont été endoctrinés par la propagande des Frères musulmans ou des salafistes ainsi que par la propagande « antisioniste ». Or, le politiquement correct consiste dans ce domaine à éviter de caractériser les tueurs de Juifs comme musulmans et, ainsi, à camoufler leurs motivations à dominante religieuse ou politico-religieuse.

Alors que, de la fin des années 1870 au milieu du XXe siècle, la judéophobie militante avait épousé les présupposés de la sécularisation, et donné dans le racisme scientiste en rompant avec l'antijudaïsme religieux d'origine chrétienne - dont elle a hérité cependant la vision satanisante de l'ennemi -, elle est entrée ensuite dans le vaste contre-mouvement de désécularisation, retrouvant une base religieuse dans un islam de combat qu'on peut caractériser comme un islam politique, qui se nourrit de ressentiment et d'une volonté de revanche - contre les Juifs et les « croisés » - ainsi que d'un désir de conquête du monde.

Est-ce à dire que l'antisémitisme traditionnel n'existe plus que de manière marginale en France ?

L'antisémitisme doctrinal, lié à des organisations militantes catholiques ou nationalistes et à base raciale, est en effet marginalisé. Fortement imprégnée de complotisme, la judéophobie islamiste est désormais la matrice de la judéophobie mondialisée, qui, à sa manière, participe au réenchâtement négatif du monde. La fin du politico-religieux n'a pas eu lieu. Mais la page de l'antisémitisme stricto sensu semble tournée. En dépit de ses quelques vestiges dans les marges de l'espace politique (néonazis, suprémacistes de toutes couleurs, etc.), la judéophobie racialisée et « scientifique » nommée « antisémitisme », fondée sur l'idée de la lutte entre « Sémites » et « Aryens », est chose du passé.

Le sous-titre de votre livre est « Le Philosémitisme en question ». Que voulez-vous dire ?

Mon livre porte principalement sur les frontières indistinctes et variables entre antisémitisme et philosémitisme, loin des clichés manichéens sur la question, qui postulent qu'on est soit antisémite, soit

philosémite d'une façon claire et nette. Dans ce livre, je m'intéresse aux attitudes envers les Juifs et aux représentations des Juifs, positives et négatives, qui coexistent parfois chez le même auteur, qu'il soit romancier, essayiste, pamphlétaire, érudit ou philosophe. J'analyse par exemple le cas de Léon Bloy, dont on peut dire qu'il est à la fois antisémite et philosémite, et qu'il incarne ainsi quelque chose comme le « philo-antisémitisme », catégorie faite pour dérouter les commentateurs. Je me penche notamment sur des auteurs qui se distinguent par leur ambivalence (Michelet, Zola, Nietzsche, Alain ou Gide) ou par leur passage de l'antisémitisme à un certain philosémitisme (Barrès, Blanchot, Boutang). Le philosémitisme suppose l'antisémitisme, mais il ne s'y réduit pas. Mon objectif est d'explorer et d'analyser ces frontières floues et mouvantes, ces zones d'ambiguïté productrices de paradoxes, qui sont souvent négligées ou minorées par les historiens de l'antisémitisme et bien sûr aussi, et surtout, par les militants engagés dans la lutte contre l'antisémitisme.

Distinguez-vous l'antisémitisme de l'antisionisme ?

Le mot « antisionisme », dans le langage ordinaire, est équivoque. Pour

clarifier la question, il faut distinguer ses quatre significations principales qui interfèrent et se chevauchent souvent, engendrant des dialogues de sourds :

- 1) L'opposition au projet sioniste tel qu'il a été défini à la fin du XIX^e siècle, jusqu'à la veille de la création de l'État d'Israël ;
- 2) la critique de la politique israélienne en tel ou tel de ses aspects et dans une conjoncture déterminée ;
- 3) la dénonciation complotiste du « sionisme mondial », le mythe de la « conspiration juive universelle » se transformant en mythe du « complot sioniste mondial » ;
- 4) la négation du droit à l'existence de l'État d'Israël ainsi que le projet de détruire cet État-nation pour le remplacer par un État palestinien ou un État islamique. Tel est le principal trait de ce que j'appelle l'antisionisme radical ou absolu.

Ce qui caractérise aujourd'hui l'antisionisme radical, c'est le fait qu'il a été islamisé. L'État juif, visé au premier chef par le djihad, est voué à la destruction.

La haine des Juifs a trouvé sa nouvelle cible et l'israélicide est au programme. En témoigne la prophétie menaçante du fondateur des Frères musulmans, Hasan al-Banna, qu'on trouve

citée dans le préambule de la charte du Hamas (rendue publique en août 1988) : « *Israël s'élèvera et restera en place jusqu'à ce que l'Islam l'élimine, comme il a éliminé ses prédécesseurs* ». La prophétie est régulièrement répétée par les prédicateurs musulmans participant à la propagande palestinienne. L'antisionisme radical islamisé revient à dépolitiser et à théologiser le conflit israélo-palestinien : l'ennemi désigné est bien le Juif.

Le nouvel antisémitisme a-t-il été nourri par l'antiracisme ?

L'islamisation des passions antijuives est entrée en interaction avec l'instrumentalisation de l'antiracisme par les nouveaux milieux judéophobes, qu'on rencontre principalement à l'extrême gauche, où la diabolisation d'Israël et du « sionisme » s'est fixée. Ce sont ces interactions et ces convergences observables, voire ces connivences, qui m'ont conduit, dès le début des années 2000, à forger l'expression « islamo-gauchiste ».

L'antisionisme radical représente la plus récente forme historique prise par la haine des Juifs, dont la particularité est qu'elle se réclame de l'antiracisme.

Son postulat est que le sionisme est une « forme de racisme et de discrimination raciale ». Son objectif est de légitimer la destruction d'Israël, en banalisant l'assimilation polémique d'Israël à un « État raciste » ou d'« apartheid », « colonialiste » et « criminel ». Traité comme l'incarnation du mal, l'État d'Israël est critiqué et condamné non pas pour ce qu'il fait, mais pour ce qu'il est : c'est la définition même du racisme. Cela n'empêche nullement les éradicateurs de prétendre lutter contre le racisme.

Le leader écologiste Yannick Jadot vient de traiter Éric Zemmour de « juif de service », alors que d'autres le décrivent comme d'« extrême droite ». Comment expliquez-vous sa percée malgré tant d'anathèmes ou d'insultes ?

Cette percée montre avant tout que son offre politique a répondu à une forte demande que ne pouvait satisfaire le système politique français figé et occupé par tant de robinets d'eau tiède et de clowns. Ce qui est le plus surprenant, c'est, dans ses meetings, la ferveur des sympathisants et des militants, qui se reconnaissent dans son discours à la fois plus enflammé et plus intellectualisé que celui de ses concurrents, et centré sur la

résistance à la mondialisation. En réactivant et en synthétisant à sa manière diverses traditions politiques de droite (de Barrès à de Gaulle), tout en s'attaquant frontalement au politiquement correct et au « wokisme ». Éric Zemmour fait figure de trublion et de provocateur. Il a inventé l'art de déplaire souverainement pour mieux plaire à un public formé de déçus, d'exclus et de révoltés. Il se distingue à la fois par ses qualités d'orateur et par son intransigeance idéologique des autres candidats de droite, notamment sur ses thèmes majeurs : la politique de l'immigration zéro et la lutte contre l'islam politique sous toutes ses formes.

Zemmour a réinventé la droite nationale, ce qui fait qu'on le classe mécaniquement à l'« extrême droite », pour en faire un héritier du Jean-Marie Le Pen des années 1980. C'est là un mode de diabolisation plutôt qu'une identification politique rigoureuse qui permettrait de le situer clairement dans l'espace politique.

À considérer son programme politique, et non les petites phrases provocatrices de l'ancien essayiste médiatique, il incarne une droite nationale populaire culturellement conservatrice, un national-conservatisme, ou encore un

national-populisme ou un nationalisme de droite qu'on peut juger autoritaire, mais qui est en phase avec la demande d'autorité qu'on rencontre dans l'opinion. Sa politique de la nostalgie a l'oreille de ceux qui ne reconnaissent plus leur pays et qui, avec angoisse, ne s'y reconnaissent plus, à tort ou à raison.

Par ailleurs, il est visé à la fois par l'accusation de « sioniste » et par celle de « pétainiste », ce qui est pour le moins paradoxal...

Ce sont là encore des termes d'usage polémique, employés comme des injures. « Sioniste ! » ou « sale sioniste » : c'est l'injure lancée rituellement par l'extrême gauche propalestinienne et islamophile. Pour les néonazis, « sioniste » signifie « juif ». Zemmour est la cible des antisionistes en tout genre, qui sont souvent des antijuifs. Quant au qualificatif de « pétainiste » qu'on lui applique, on suggère par-là soit qu'il serait « révisionniste » (en ce qu'il « réhabiliterait » Pétain), soit qu'il serait peu ou prou antisémite, et donc ferait preuve, en tant que Juif, de haine de soi. Accusation grotesque, parfaitement infondée. Ces accusations contradictoires ou simplement hétéroclites (car il en est bien d'autres,

comme « raciste » ou « fasciste ») témoignent surtout de l'affolement suscité par l'installation de Zemmour dans le paysage politique. Pour les défenseurs des identités minoritaires et de l'ouverture inconditionnelle des frontières, il est incompréhensible et scandaleux de défendre l'identité culturelle française et la souveraineté nationale.

Zemmour est péremptoire, souvent arrogant et outrancier, et donne dans la généralisation abusive. Il se contente trop souvent de slogans, de dogmes ou de mythes, comme le « grand remplacement ». Mais il faut critiquer le candidat Zemmour pour ce qu'il dit, non pour ce qu'on veut lui faire dire. Il faut argumenter plutôt qu'injurier et criminaliser l'adversaire, en ressortant le vieux catéchisme antifasciste à la soviétique.

Pierre-André TAGUIEFF

UNE BAISSÉ DES ACTES ANTISÉMITES EN FRANCE EN 2022 ? VRAIMENT ?

PAR MARC KNOBEL

LA RÈGLE DU JEU

Par Marc Knobel - Publié le 26/01/2023

Analyse des chiffres communiqués par le SPCJ.

13 091 actes antisémites comptabilisés en France depuis l'année 2000, mais une baisse de 26% des actes en 2022. Doit-on relativiser ?

C'est par un communiqué de presse publié sur leur site Internet le 25 janvier 2022 que le Service de Protection de la Communauté Juive¹ (SPCJ) rend compte des chiffres de l'antisémitisme pour l'année 2022², à l'avant-veille de la journée internationale de commémoration en la mémoire des victimes de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'Humanité. Ce communiqué de presse fait suite à la publication de son rapport annuel sur le recensement des actes antisémites en 2022³.

Dans ce rapport, le SPCJ informe que 436 actes antisémites sont recensés en 2022, pour 589 actes en 2021 (soit une baisse de 26%), 339 en 2020, 687 en 2019 et 541, en 2018. Dans le détail, le SPCJ relève qu'en 2022, 53% des actes antisémites portent atteinte à des personnes. Près d'1/4 des atteintes aux biens correspond à des dégradations ou des inscriptions visant en réalité des personnes (dégradation de porte ou de boîte aux lettres appartenant à une

personne). Le SPCJ rappelle que, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, plus de 60% des actes anti-religieux portant atteinte aux personnes sont dirigés contre des Juifs, alors qu'il s'agit de moins de 1% de la population française.

Dans son communiqué de presse, le SPCJ précise que près de 10% des actes antisémites sont des agressions physiques violentes et 14% de ces agressions physiques antisémites sont commis avec une arme (arme de poing, couteau, cutter, hache, ciseaux...).

Le Crif s'est empressé de communiquer également sur le sujet, en publiant ensuite son propre communiqué de presse⁴. Dans celui-ci, Yonathan Arfi, le nouveau président du Crif affirme avec raison que « l'antisémitisme n'est pas une menace que pour les Français juifs. Si l'antisémitisme commence avec les Juifs, il ne s'arrête jamais aux Juifs : il est un indicateur avancé de l'état de santé de la société française. »

Par ailleurs, interrogé par l'AFP, Yonathan Arfi précise : « *Évidemment, une baisse est une bonne nouvelle, mais c'est à relativiser*⁵ ».

Relativiser la baisse des actes antisémites en 2022 ?

Pour répondre à cette question, nous allons développer plus précisément quatre points.

1- D'abord, il faut rappeler que des drames ont profondément marqué la communauté juive en 2022, notamment un homicide qualifié d'antisémite (le 13ème homicide depuis les années 2000) où un homme de 89 ans de confession juive a été défenestré par son voisin⁶. « *Il serait scandaleux de se réjouir de ces chiffres l'année où l'on a assisté au meurtre antisémite de René Hadjadj à Lyon* », relève Anne-Sophie Sebban-Bécache. Interrogée par Le Point⁷, la directrice d'AJC-Paris, le bureau français de l'American Jewish Committee (AJC) mentionne deux autres homicides : la mort de Jérémie Cohen à Bobigny violemment agressé avant d'être percuté par un tramway en cherchant à échapper à ses agresseurs⁸ et le meurtre de Lياهو Haddad à Longperrier, tué à coups de hache par un voisin. « *Une des clés de l'antisémitisme est un facteur de déchaînement de la violence, une barbarie spécifique au phénomène, il suffit de se souvenir de ce qui est arrivé à Sarah Halimi, défenestrée après avoir été torturée* », rappelle la responsable associative.

En effet, cette spécificité dans la violence antisémite, telle qu'elle est perpétrée, pose de nombreuses questions. Les actions menées sont souvent aussi imprévisibles que violentes. Elles laissent des traces et des séquelles. Une baisse des actes d'une année à une autre ne suffit pas à en atténuer la portée et à en relativiser sa dangerosité.

Pour rappel ici, et ce chiffre est important : si l'on reprend tous les chiffres annuels d'actes antisémites qui ont été publiés depuis l'année 2000, 13.091 actes antisémites ont été comptabilisés dans notre pays. Ce chiffre est considérable⁹. Alors, une baisse d'une année à une autre, alors que cette situation est totalement anormale et que l'antisémitisme sévit dans notre pays depuis 22 ans, ne suffit pas à en relativiser la portée, ni à se réjouir d'une baisse toute relative.

2 - Dans la configuration actuelle, l'antisémitisme revêt plusieurs caractères et des spécificités particulières, qui peuvent se développer conjointement et/ou se succéder. Ce que nous allons passer très brièvement en revue, maintenant. À la prégnance d'un antisémitisme qui est lié au conflit israélo-palestinien et qui revêt différentes formes les plus souvent agressives (la délégitimation d'Israël, des manifestations qui peuvent être violentes, des agressions ou des accusations particulières, par exemple), s'ajoutent la permanence de

stéréotypes malfaisants¹⁰. Nous trouvons également des accusations outrancières (portées par exemple, pendant l'épidémie de Covid), la forte augmentation de l'antisémitisme dans les réseaux sociaux, les profanations de synagogues et les graffitis antisémites sur des entreprises juives, l'antisémitisme qui est propagé ou instrumentalisé par les islamistes. Pour ne citer que ces quelques exemples.

Dans ces conditions, il n'est pas faux d'affirmer que l'antisémitisme peut s'appuyer sur une ancienneté (par exemple, celle des stéréotypes). Mais, il sait se développer et surtout s'adapter. Cette adaptabilité de l'antisémitisme se retrouve lors de la crise du Corona. Elle prend différentes formes (caricatures antisémites, accusations portées contre certaines personnalités, diffusion de rumeurs, d'informations erronées, mensongères et trafiquées sur fond de complotisme...). Mais, l'antisémitisme dans toute sa diversité et ses manifestations multiples ne peut se développer que parce qu'il exerce une attractivité dans certains milieux et auprès de certaines couches de la population.

Les chiffres des actes antisémites communiqués par le SPCJ donnent des informations précises, certes. Le nombre d'actes permet de situer ce qu'il en est de sa gravité et de se livrer à des comparaisons annuelles ou de chiffres équivalents publiés dans d'autres pays.

Par exemple, de voir si les violences physiques ont augmenté. De comprendre ce que sont les atteintes aux personnes. De déterminer quels sont les actes commis dans la sphère privée. D'entrevoir ce que sont les menaces antisémites (moqueries désobligeantes, propos vexants, gestes menaçants, distribution de tracts ou diffusion de courriers anonymes, inscriptions diverses, insultes dans les réseaux sociaux). De voir quels sont les départements les plus touchés ou les villes. Etc.

Mais, ces chiffres qui donnent des indications précises doivent être complétés par d'autres données. C'est pour cela que nous encourageons le SPCJ à publier des extraits d'actes antisémites, tels qu'ils se sont déroulés. Afin que l'on comprenne et dans le détail, en nous appuyant sur des faits précis et des récits, comment des gens ont été agressés, comment les choses se sont déroulées, quelles ont été les conséquences de ces actes ?

Comment les victimes ont réagi. Ces faits ainsi déroulés permettent de se faire une idée plus précise de ce que les gens subissent¹¹. Parler d'actes, d'agressions ou de menaces antisémites dans leur globalité en citant un chiffre ou un pourcentage ne permet pas de mesurer avec exactitude ce que les Juifs supportent.

3 - Enfin, les chiffres des actes antisémites de 2022, communiqués par le

SPCJ, tout aussi intéressants soient-ils, ne sont pas exhaustifs. En 2022, comme les années précédentes, les victimes ne portent pas forcément plainte par peur de représailles. Cela peut se comprendre, probablement parce que les agresseurs peuvent connaître leurs victimes et/ou vivent à proximité d'elles. Ensuite, les victimes peuvent ignorer qui sont leurs agresseurs, tout simplement. C'est encore plus vrai, lorsqu'il s'agit d'inscriptions, de dégradations et de lettres anonymes ou lorsqu'il s'agit de menaces sur Internet (avec l'anonymisation et la pseudonymisation dans les réseaux sociaux). Or, ces types d'actes antisémites prolifèrent sur Internet, sans que les auteurs ne soient poursuivis ou condamnés. Pourquoi porter plainte si les agresseurs ne risquent rien (ou presque) ? De toute évidence, nous pensons que cette relative impunité décourage les victimes, peu confiantes sur l'aboutissement d'une enquête et sur l'issue d'une procédure pénale.

4 - Enfin, pour être plus complet sur le sujet, il faudrait ajouter aux chiffres communiqués par le SPCJ, les résultats d'un rapport qui vient d'être publié en janvier 2022 par l'organisation sioniste mondiale¹². Selon ce rapport, en France, 74% des Juifs ont été victimes d'actes antisémites au cours de leur vie. 37% d'entre eux indiquent se sentir menacés en raison de leur appartenance religieuse. 41% des Juifs français admettent ne pas mettre de mezouza¹³ à leur porte de peur

d'être identifiés comme Juifs et 35% évitent de porter un vêtement distinctif comme la kippa. 80% de ceux qui ont vécu un acte antisémite n'ont pas porté plainte auprès des autorités. Il est à noter que 73% des Français non-juifs interrogés estiment que l'antisémitisme est un problème pour l'ensemble de la société française¹⁴.

Au fond, on ne reviendra peut-être plus jamais à la situation qui prévalait avant l'année 2000. En 1998, seuls 81 actes antisémites avaient été comptabilisés, 82 en 1999. Nous en sommes aujourd'hui à 436.

De quoi se réjouir, vous pensez ?

NDLR - Marc Knobel est historien, il a publié en 2012, L'Internet de la haine (Berg International, 184 pages). Il publie chez Hermann en 2021, Cyberhaine. Propagande, antisémitisme sur Internet.

NOTES

1 Le Service de Protection de la Communauté Juive a été créé en 1980, au lendemain de l'attentat de la rue Copernic à Paris. Le SPCJ est issu d'une volonté commune du Conseil Représentatif des Institutions juives de France (CRIF), du Fonds Social Juif Unifié (FSJU) et des Consistoires, de protéger la communauté juive dans son ensemble.

2 <https://www.spcj.org/les-chiffres-de-l-antis%C3%A9mitisme-2022-a>

3 Depuis plusieurs années, le service central du renseignement territorial (SCRT), qui dépend du ministère de l'intérieur, suit l'évolution des actes racistes, grâce à des synthèses chiffrées, comptabilisant les « actions » (homicides, attentats et tentatives, incendies, dégradations, violences) et « menaces » (propos, gestes menaçants, démonstrations injurieuses, inscriptions, tracts et courriers). Ces données sont croisées avec les signalements centralisés au ministère de l'Intérieur, ils émanent des différents services de Police sur le territoire français. Elles sont ensuite croisées avec les signalements transmis par le Service de Protection de la Communauté Juive (SPCJ). Mais, ces synthèses chiffrées comptabilisent les actions et les menaces qui ont fait l'objet d'une plainte ou d'une main-courante auprès des services de Police.

4 <http://www.crif.org/fr/content/communique-du-crif-persistence-actes-antisemites-en-2022>

5 <https://www.20minutes.fr/societe/4020581-20230126-securite-selon-crif-actes-antisemite-s-baisse-26-entre-2021-2022>

6 <https://www.leprogres.fr/faits-divers-justice/2022/05/24/mort-de-rene-hadjadj-l-emo-i-ne-retombe-pas-dans-la-communaute-juive>

7 Clément Pétreault, « *Antisémitisme : une année 2022 contrastée* », Le Point 25 janv. 2023

8 <https://www.leparisien.fr/faits-divers/mort-de-jeremie-cohen-deux-hommes-mis-en-exam-en-et-ecroues-15-04-2022-2BH3IONLGA23M2JOGZLZIBCAR4.php>

9 Voir la page 21 de ce rapport avec son tableau statistique depuis 2000 :

<https://www.spcj.org/rapport-antis%C3%A9mitisme-2020-pdf>

10 Rappelons qu'une enquête AJC – Fondapol dans son édition 2022, intitulée « Radiographie de l'antisémitisme », montre que trois foyers de l'antisémitisme se développent chez des sympathisants de LFI, du RN et chez des répondants de confession musulmane. Par exemple, 54% des répondants de confession musulmane pensent que les Juifs ont trop de pouvoir dans le domaine des médias, 29% à LFI, 27% au RN. 51% des répondants de confession musulmane pensent que les Juifs ont trop de pouvoir dans la finance, 34% à LFI et 26% au RN. 42% des répondants de confession musulmane pensent que les Juifs ont trop de pouvoir en politique, 23% à LFI et 26% au RN.

11 Lorsque j'avais publié, en 2013, Haine et violences antisémites, une rétrospective 2000-2012, (Paris – Berg international éditeurs, 350 pages), j'avais par exemple reproduit les actes antisémites de 2006, afin qu'ils ne tombent pas dans l'oubli, pp. 297-333.

12 L'Organisation sioniste mondiale a pour vocation de promouvoir le sionisme auprès des communautés juives.

13 Objet de culte juif apposé au chambranle de l'entrée d'une demeure. Il consiste en un rouleau de parchemin comportant deux passages bibliques, emboîté dans un réceptacle.

14 <https://www.youtube.com/watch?v=rRvwuN3jmm8>.

Écoutez également « *L'entretien du 18H* », avec Marc Knobel, au sujet du rapport de l'organisation sioniste mondiale sur l'antisémitisme pour l'année 2022, sur Radio Judaïca Bruxelles : <https://radiojudaica.be/podcasts/les-invites-de-judaica-152/le-rapport-de-l-organisation-sioniste-mondiale-sur-l-antisemitisme-pour-l-annee-2022-25-01-2023-397>

BIBLIOGRAPHIE

Du même auteur :

« Lorsque la Tunisie se perd, lorsque la Tunisie se meur t »

L'attaque contre la synagogue la Ghriba a provoqué hier la mort de quatre personnes. Marc Knobel revient sur l'israélophobie qui sévit en Tunisie.

« Israël : les Juifs de diaspora doivent-ils se taire ? »

Depuis quelques semaines, une droite revancharde et sectaire dirige Israël. Et ceux qui aiment ce pays ne peuvent se taire.

« Les fourberies de Dieudonné M'Bala M'Bala »

Quel crédit accorder à un activiste antisémite et négationniste lorsqu'il vient demander pardon à la communauté juive ? Retour sur le cas Dieudonné.

À lire également :

« Actes anti-chrétiens en France, l'inquiétante réalité »

par Marc Knobel

Des vols et des profanations sont commis régulièrement dans les églises. Que nous apprennent les chiffres à ce sujet?

« La Tunisie nouvelle, pays où l'on appelle (impunément ?) aux meurtres antisémites »

par Raphaël Haddad

Là où les Juifs sont menacés, une ère sombre s'ouvre pour tous.

« John Galliano jugé pour injures antisémites »

par La Rédaction

L'ancien couturier vedette de Dior, John Galliano comparait en correctionnelle, mercredi 22 juin à Paris, pour des injures à caractère racial ou religieux

« J'accuse les antisémites. Une journée à Westhoffen »

par Noémie Madar

Noémie Madar, la présidente de l'UEFJ, s'est rendue au cimetière juif de Westhoffen, où des croix gammées ont été découvertes sur 107 tombes. Récit.

« Le Vél' d'Hiv, un « crime commis en France par la France »

par La Rédaction

Le président de la République s'est exprimé dimanche 22 juillet lors de la commémoration de l'événement

Newsletter

Pour ne rien manquer de la RDJ

Service de Protection de la Communauté Juive



Témoïn ou victime d'un acte antisémite ?

0 800 18 26 26

Numéro Vert 24/24 et 7/7

Pour signaler en ligne,
scannez ici !



CONSISTOIRE CENTRAL
UNION DES COMMUNAUTÉS JUIVES DE FRANCE

FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ

Crif



www.spcj.org